

Introduction

Le présent rapport de gestion donne la vision de la direction quant à notre Société, à nos résultats et à notre stratégie pour l'avenir.

Définitions

Dans le présent document, les termes « nous », « notre », « Société » et « Canadian Tire » désignent tous La Société Canadian Tire Limitée, ses unités commerciales et ses filiales. Pour la terminologie communément utilisée (comme les ventes au détail et les ventes dans les magasins semblables), veuillez vous reporter au Glossaire qui se trouve aux pages 132 à 134 du rapport de gestion figurant dans notre Rapport annuel 2010, disponible en ligne sur le site de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com, et dans la section des relations avec les investisseurs du site de Canadian Tire, à l'adresse corp.canadiantire.ca/Fr/Investors.

Examen et approbation par le conseil d'administration

Le conseil d'administration, faisant suite aux recommandations formulées par le comité d'audit, a approuvé le contenu du présent rapport de gestion le 10 novembre 2011.

Comparaisons relatives au trimestre contenues dans ce rapport de gestion

À moins d'indication contraire, toutes les comparaisons des résultats du troisième trimestre (période de 13 semaines close le 1^{er} octobre 2011) sont établies par rapport aux résultats du troisième trimestre de 2010 (période de 13 semaines close le 2 octobre 2010).

Référentiel comptable

Depuis le premier trimestre de 2011, comme l'exige le Conseil des normes comptables du Canada, la Société présente ses résultats financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS »). Les différences entre les IFRS et les principes comptables généralement reconnus du Canada antérieurs (les « PCGR antérieurs ») sont présentées à la section 13 du présent rapport de gestion.

Estimations et hypothèses comptables

La préparation d'états financiers consolidés résumés selon les IFRS exige que nous procédions à des estimations et posions des hypothèses qui influent sur les montants présentés de l'actif et du passif, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés résumés, ainsi que sur les montants présentés des produits et des charges pendant la période de présentation de l'information financière. Veuillez vous reporter à la section 11 du présent rapport de gestion pour obtenir de plus amples renseignements.

Énoncés prospectifs

Le présent rapport de gestion contient des énoncés qui sont de nature prospective. Les résultats ou les événements réels peuvent diverger sensiblement des résultats ou des événements prévus qui sont présentés ici, en raison des incertitudes et des risques inhérents aux activités qu'exerce Canadian Tire et de la conjoncture générale. Veuillez également vous reporter à la section 19 du présent rapport de gestion pour obtenir d'autres renseignements importants ainsi qu'une mise en garde relative aux énoncés prospectifs

Nous ne pouvons garantir que les prévisions en matière de résultats financiers ou de rendement opérationnel se concrétiseront vraiment et, si c'est le cas, qu'elles donneront lieu à une hausse du cours des actions de Canadian Tire.

1. Notre Société

1.1 Aperçu de l'entreprise

Pour une présentation complète de nos activités de détail et de nos services financiers, veuillez vous reporter à la section 1 du rapport de gestion figurant dans notre Rapport annuel 2010.

Le 18 août 2011, la Société a fait l'acquisition du Groupe Forzani Ltée (« FGL Sports »). FGL Sports, qui exploite plus de 500 magasins franchisés et succursales d'un océan à l'autre, est le plus important détaillant d'articles de sport au Canada. Il offre une vaste gamme d'articles de marques reconnues et de marques privées sous les enseignes suivantes : Sport Chek, Sport Mart, National Sports, Le Monde des Athlètes, Sports Experts, Intersport, Atmosphere, Tech Shop, Nevada Bob's Golf, Hockey Experts, S3 et Fitness Source. Les magasins FGL Sports sont situés dans des centres commerciaux, des centres commerciaux linéaires et des mégacentres commerciaux. Par l'entremise de son site Web, www.sportchek.ca, l'enseigne Sport Chek de FGL Sports offre également la possibilité de faire des achats en ligne.

Par le passé, la période de présentation de l'information financière de FGL Sports était différente de celle de la Société. La période de présentation de l'information financière de FGL Sports a été harmonisée avec celle de la Société, et les résultats pour la période allant du 19 août au 1^{er} octobre 2011 (la « période tampon ») sont compris dans les résultats de la Société pour le trimestre considéré et le cumul annuel, mais ils ne sont pas pris en compte dans les chiffres comparatifs de l'exercice précédent.

2. Aspirations financières

Les objectifs stratégiques qui ont été présentés lors de la conférence à l'intention des investisseurs et des médias, le 7 avril 2010, et qui ont été publiés sur notre site Web, dans la section à l'intention des investisseurs à l'adresse <http://corp.canadiantire.ca>, comprennent les aspirations financières de la Société pour la période de cinq ans qui se clôturera en décembre 2014. Ces aspirations ne doivent

pas être interprétées comme des lignes directrices ni comme des prévisions pour l'une ou l'autre des années du plan quinquennal, mais plutôt comme des cibles continues à long terme que nous cherchons à atteindre sur la période visée par le plan stratégique, du fait de la réussite de nos diverses initiatives.

Mesure financière	Aspirations sur une période de 5 ans
Croissance annuelle des ventes au détail des magasins Canadian Tire	3 % à 5 %
Croissance annuelle du BPA consolidé ajusté	8 % à 10 %
Rendement du capital investi dans les activités de détail	10 % et plus
Rendement des créances des Services Financiers	4,5 % à 5,0 %
Rendement global pour les actionnaires, y compris les dividendes	10 % à 12 %

Nous présenterons des rapports d'étape à l'égard de ces aspirations financières chaque année dans notre rapport annuel de fin d'exercice.

3. Notre rendement en 2011

3.1 Résultats financiers consolidés résumés

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	T3 2011	T3 2010	Variation	Cumul annuel de 2011	Cumul annuel de 2010	Variation
Ventes au détail	2 921,0 \$	2 512,1 \$	16,3 %	7 888,9 \$	7 264,2 \$	8,6 %
Produits	2 704,9 \$	2 266,1 \$	19,4 %	7 252,0 \$	6 624,8 \$	9,5 %
Marge brute en dollars	780,6	698,3	11,8 %	2 121,9	2 016,9	5,2 %
Charges opérationnelles, déduction faite de						
la dotation aux amortissements	512,9	451,8	13,5 %	1 426,7	1 305,5	9,3 %
Autres produits (charges)	10,2	(0,9)	1 233,8 %	12,6	-	s.o.
BAIIA	277,9	245,6	13,1 %	707,8	711,4	(0,5) %
Amortissements	75,8	69,5	9,2 %	209,5	203,6	2,9 %
Charges financières nettes	32,1	37,6	(14,9) %	99,3	116,8	(15,0) %
Bénéfice avant impôt	170,0 \$	138,5 \$	22,7 %	399,0 \$	391,0 \$	2,1 %
Impôt sur le bénéfice	33,5	38,0	(11,9) %	98,3	116,1	(15,3) %
Taux d'imposition effectif	19,7 %	27,6 %		24,6 %	29,7 %	
Bénéfice net après impôt	136,5 \$	100,5 \$	35,9 %	300,7 \$	274,9 \$	9,4 %
Bénéfice de base par action	1,68 \$	1,23 \$	36,1 %	3,69 \$	3,37 \$	9,6 %
Bénéfice dilué par action	1,67 \$	1,23 \$	36,2 %	3,68 \$	3,35 \$	9,6 %

Troisième trimestre

Ventes au détail

Au troisième trimestre, les ventes au détail consolidées ont augmenté de 16,3 pour cent (ou 408,9 millions de dollars) par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse tient essentiellement au fait que les résultats de FGL Sports sont inclus dans les ventes au détail du troisième trimestre (218,4 millions de dollars) depuis le 19 août, alors qu'ils ne l'étaient pas à l'exercice précédent. De plus, les magasins de toutes les autres enseignes de détail ont contribué à cette augmentation. Le secteur de l'essence (la « Division pétrolière ») affiche notamment une augmentation de 27,4 pour cent, qui tient à la hausse des prix de l'essence à la pompe et à l'accroissement du volume des ventes attribuable aux nouveaux postes construits le long des autoroutes de la série 400 en Ontario. La catégorie Au foyer sous l'enseigne Canadian Tire et la catégorie des vêtements, sous l'enseigne Mark's Work Warehouse, ont également connu une solide croissance des ventes au détail.

Produits

Les produits consolidés ont augmenté de 19,4 pour cent (ou 438,8 millions de dollars) au cours du troisième trimestre par rapport à l'exercice précédent en raison de l'inclusion des résultats de FGL Sports dans les produits pour le troisième trimestre (219,5 millions de dollars), alors qu'ils n'étaient pas pris en compte à l'exercice précédent. Le secteur Détail a connu une hausse de 21,9 pour cent, grâce à l'inclusion de FGL Sports, à la hausse des prix de l'essence et aux livraisons considérables dans les magasins sous l'enseigne Canadian Tire. Le secteur Services Financiers a connu une hausse de 2,7 pour cent, compte non tenu de l'incidence du transfert des activités du Club Auto du secteur Services Financiers au secteur Détail, puisque ce transfert n'a eu aucune incidence sur les produits consolidés.

Marge brute

La marge brute consolidée en dollars a augmenté de 11,8 pour cent, ou 82,3 millions de dollars, par rapport au troisième trimestre de 2010 en raison de l'accroissement des produits du secteur Détail et de la diminution des pertes de valeur des prêts dans le secteur Services Financiers. La marge brute tient compte de FGL Sports pour le troisième trimestre, mais pas pour l'exercice précédent. La marge bénéficiaire brute consolidée a diminué de 196 points de base en raison de la composition de produits intercatégories (rendement supérieur de la Division pétrolière, dont la marge est plus faible) et du recul des marges bénéficiaires dans les magasins sous l'enseigne Canadian Tire et Mark's Work Warehouse.

Charges opérationnelles, déduction faite de la dotation aux amortissements

Les charges opérationnelles consolidées, déduction faite de la dotation aux amortissements, au troisième trimestre ont augmenté de 13,5 pour cent, ou 61,1 millions de dollars, par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation tient au fait que les charges opérationnelles tiennent compte de FGL Sports pour le troisième trimestre, mais pas pour l'exercice précédent. Compte non tenu des charges opérationnelles de FGL Sports pour la période tampon, les charges opérationnelles consolidées, déduction faite de la dotation aux amortissements, ont diminué de 0,4 pour cent au troisième trimestre. Il convient de noter que les données du troisième trimestre de 2010 comprenaient une charge au titre de la restructuration de 14,7 millions de dollars.

Autres produits (charges)

Les autres produits (charges) consolidés ont augmenté au troisième trimestre par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison d'un profit de 10,4 millions de dollars comptabilisé par suite de la réévaluation des actions de FGL Sports détenues avant la date d'acquisition.

Dotation aux amortissements

La dotation aux amortissements consolidée a augmenté de 9,2 pour cent (ou 6,3 millions de dollars) au troisième trimestre par rapport à l'exercice précédent, en raison du fait que la dotation aux amortissements tient compte de FGL Sports pour le troisième trimestre, mais pas pour l'exercice précédent. Compte non tenu des données de FGL Sports, la dotation aux amortissements consolidée a augmenté légèrement (0,5 pour cent) au troisième trimestre par rapport à l'exercice précédent par suite de la hausse de l'amortissement des actifs incorporels qui consistent en des logiciels. Cette hausse a été contrebalancée en partie par une diminution de la charge d'amortissement découlant du fait que la Société a déployé des formats de magasins moins capitalistiques au cours des dernières années.

Charges financières nettes

Les charges financières nettes consolidées ont diminué de 14,9 pour cent (ou 5,5 millions de dollars) au troisième trimestre par rapport à l'exercice précédent. Cette diminution est attribuable au remboursement des billets à moyen terme de 300 millions de dollars à 5,22 pour cent au troisième trimestre de 2010 et aux intérêts reçus par suite d'un règlement fiscal provincial au troisième trimestre de 2011, dont il est question à la section 9.

Impôt sur le bénéfice

Au troisième trimestre, le taux d'imposition effectif a diminué, passant de 27,6 pour cent au troisième trimestre de 2010 à 19,7 pour cent au troisième trimestre de 2011, en raison d'une diminution de la provision fiscale au titre du règlement de questions fiscales non réglées ayant trait à des exercices antérieurs, dont il est question à la section 9.

3.2 Aperçu du rendement pour le troisième trimestre de 2011

Le tableau suivant présente un aperçu des principales mesures de rendement pour le troisième trimestre.

Principales mesures du rendement opérationnel

(variation en pourcentage sur
12 mois, en millions de dollars
canadiens, sauf indication contraire)

	T3 2011	T3 2010	Variation	Cumul annuel de 2011	Cumul annuel de 2010	Variation
<u>Secteur Détail – total</u>						
Croissance des ventes au détail	16,3 %	2,6 %		8,6 %	3,4 %	
Produits ¹	2 443,8 \$	2 004,8 \$	21,9 %	6 488,6 \$	5 853,0 \$	10,9 %
Rendement du capital investi dans les activités de détail ²	8,46 %	7,63 %		s.o.	s.o.	
<u>Secteur Détail – par enseigne</u>						
<u>Groupe détail Canadian Tire</u>						
Croissance des ventes au détail ³	3,2 %	2,0 %		1,7 %	1,8 %	
Croissance des ventes dans les magasins semblables ⁴	2,3 %	1,4 %		0,8 %	1,1 %	
Ventes par pied carré ^{5,6}	383 \$	385 \$	(0,4) %	s.o.	s.o.	
Produits ^{1,7}	1 496,1 \$	1 424,5 \$	5,0 %	4 197,9 \$	4 140,9 \$	1,4 %
<u>Mark's Work Wearhouse/</u>						
<u>L'Équipeur</u>						
Croissance des ventes au détail ⁸	2,8 %	4,5 %		3,0 %	4,9 %	
Croissance des ventes dans les magasins semblables ⁹	2,7 %	2,4 %		2,9 %	2,2 %	
Ventes par pied carré ¹⁰	297 \$	294 \$	1,0 %	s.o.	s.o.	
Produits ^{1,11}	197,3 \$	173,9 \$	13,5 %	591,5 \$	523,1 \$	13,1 %
<u>Division pétrolière</u>						
Croissance du volume des ventes d'essence (en litres)	4,5 %	2,7 %		3,4 %	0,4 %	
Croissance des ventes au détail Produits ¹	27,4 %	3,9 %		22,2 %	9,4 %	
	534,5 \$	409,0 \$	30,7 %	1 490,3 \$	1 198,7 \$	24,3 %
Marge brute en dollars	38,6 \$	35,4 \$	9,1 %	110,8 \$	103,5 \$	7,1 %
<u>Secteur Services Financiers</u>						
Produits	243,1 \$	241,9 \$	0,5 %	711,7 \$	715,9 \$	(0,6) %
Croissance des ventes liées aux cartes de crédit	1,3 %	(0,8) %		(0,7) %	3,6 %	
Créances moyennes brutes	4 061,1 \$	4 049,3 \$	0,3 %	4 026,7 \$	4 042,2 \$	(0,4) %
Produit en pourcentage des créances moyennes brutes ¹²	23,56 %	24,11 %		s.o.	s.o.	
Nombre moyen de comptes ayant un solde non réglé (en milliers) ¹³	1 728	1 716	0,7 %	1 712	1 715	(0,2) %

(variation en pourcentage sur 12 mois, en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	T3 2011	T3 2010	Variation	Cumul annuel de 2011	Cumul annuel de 2010	Variation
Solde moyen des comptes (au dollar près) ¹³	2 341 \$	2 342 \$	0,0 %	2 342 \$	2 335 \$	0,3 %
Taux de radiation nette lié aux cartes de crédit ^{12, 13}	7,33 %	7,72 %		s.o.	s.o.	
Comptes de cartes de crédit en souffrance (en souffrance depuis deux mois ou plus) ¹⁴	4,01 %	3,88 %		s.o.	s.o.	
Taux de la provision pour pertes sur créances ¹⁵	2,90 %	2,92 %		s.o.	s.o.	
Charges opérationnelles (en pourcentage des créances moyennes brutes) ¹²	6,88 %	6,64 %		s.o.	s.o.	
Rendement du total du portefeuille géré moyen ^{12, 16}	5,10 %	5,02 %		s.o.	s.o.	

¹ Les produits intersectoriels des enseignes de détail (Canadian Tire, Mark's Work Wearhouse et Division pétrolière) de 3,6 millions de dollars au troisième trimestre (2,6 millions au troisième trimestre de 2010) et de 10,6 millions au troisième trimestre depuis le début de l'exercice 2011 (9,7 millions au troisième trimestre depuis le début de l'exercice 2010) ont été éliminés au niveau du secteur Détail. Les produits présentés pour Canadian Tire, Mark's Work Wearhouse et la Division pétrolière comprennent les produits intersectoriels. FGL Sports ne partage aucun produit intersectoriel avec Canadian Tire, Mark's Work Wearhouse et la Division pétrolière.

² Les données sont calculées sur 12 mois. Puisque ces données sont calculées sur 12 mois, les résultats du troisième trimestre de 2010 comprennent à la fois des données présentées en vertu des PCGR antérieurs (quatrième trimestre de 2009) et des données retraitées en vertu des IFRS (du premier au troisième trimestres de 2010).

³ Comprend les ventes dans les magasins Canadian Tire et PartSource, ainsi que la composante main-d'œuvre des ventes dans les centres-autos du Groupe détail.

⁴ Comprend les ventes dans les magasins Canadian Tire et PartSource. À compter du premier trimestre de 2011, les ventes dans les magasins semblables du Groupe détail comprennent la composante main-d'œuvre des ventes dans les centres-autos du Groupe détail. La mesure des ventes dans les magasins semblables pour le troisième trimestre de 2010 a été retraitée afin de tenir compte du changement de méthode. Veuillez vous reporter à la section 14 pour plus de renseignements.

⁵ Exception faite des magasins PartSource. La superficie consacrée à la vente au détail ne comprend pas l'entrepôt, ni le centre du jardinage, ni le centre-auto.

⁶ Les ventes de Canadian Tire par pied carré de superficie ont été calculées au moyen des ventes sur une période de 52 semaines pour les magasins qui étaient ouverts depuis au moins 53 semaines à la fin du trimestre considéré. Elles ne comprennent pas les ventes dans les magasins PartSource. Veuillez vous reporter à la section 14 pour plus de renseignements.

⁷ En 2011, certains fonds de soutien aux fournisseurs du Groupe détail sont reflétés à titre de réduction des stocks ou des coûts découlant des activités génératrices de produits (relativement aux rabais consentis par les fournisseurs), et une réduction correspondante des produits (relative aux montants remis aux marchands) est constatée. Par le passé, ces montants étaient compensés. Par conséquent, les produits et les coûts découlant des activités génératrices de produits ont diminué d'environ 9 millions de dollars au troisième trimestre. Cette baisse n'a eu aucune incidence sur la marge brute en dollars ni sur le résultat.

⁸ Comprend les ventes au détail dans les succursales et les magasins franchisés de Mark's Work Wearhouse et, à partir de 2010, les produits tirés des services connexes de broderie et de retouches.

⁹ Les ventes dans les magasins semblables de Mark's Work Wearhouse ne comprennent pas les nouveaux magasins, les magasins qui n'étaient pas ouverts pendant 53 semaines, les magasins fermés ni les produits tirés des services connexes.

¹⁰ Depuis le premier trimestre de 2011, les ventes au détail de Mark's Work Wearhouse par pied carré de superficie comprennent les ventes dans les succursales et les magasins franchisés qui étaient ouverts depuis au moins 53 semaines. La mesure des ventes par pied carré de superficie pour le troisième trimestre de 2010 a été retraitée afin de tenir compte du changement de méthode. Veuillez vous reporter à la section 14 pour plus de renseignements.

¹¹ Comprend les ventes au détail des succursales de Mark's Work Wearhouse. En 2011, les transferts de stocks aux franchisés de Mark's Work Wearhouse sont reflétés dans les produits, et le coût des stocks correspondant est reflété dans les coûts découlant des activités génératrices de produits (par le passé, seule la redevance des franchises était reflétée dans les produits). Par conséquent, les produits et les coûts découlant des activités génératrices de produits ont augmenté d'environ 19,0 millions de dollars. Cette hausse n'a eu aucune incidence sur la marge brute en dollars ni sur le résultat.

¹² Les données sont calculées sur 12 mois et comprennent le total du portefeuille géré de créances sur prêts. Puisque ces données sont calculées sur 12 mois, les résultats du troisième trimestre de 2010 comprennent à la fois des données présentées en vertu des PCGR antérieurs (quatrième trimestre de 2009) et des données retraitées en vertu des IFRS (du premier au troisième trimestres de 2010).

¹³ Portefeuille de cartes de crédit seulement.

¹⁴ Comptes en souffrance depuis un mois ou plus.

¹⁵ Le taux de la provision pour pertes sur créances a été calculé en fonction du total du portefeuille géré de créances sur prêts.

¹⁶ Le rendement est calculé à titre de bénéfice ajusté avant impôt, en pourcentage des créances moyennes brutes.

Aperçu du rendement de FGL Sports

Le tableau suivant présente un aperçu des principales mesures de rendement de FGL Sports pour la période de six semaines close le 1^{er} octobre 2011 par rapport à la période de six semaines close le 2 octobre 2010.

Principales mesures du rendement opérationnel

(en millions de dollars canadiens)	21 août au 1 ^{er} octobre 2011	22 août au 2 octobre 2010
<u>FGL Sports</u>		
Croissance des ventes au détail ¹	6,6 %	s.o.
Croissance des ventes dans les magasins semblables ¹	7,3 %	s.o.

¹ Ces principales mesures du rendement opérationnel sont établies en fonction du calendrier hebdomadaire des ventes de la Société, qui débute le dimanche et se termine le samedi. En 2011, le dimanche suivant la date d'acquisition était le 21 août. En 2010, le dimanche de la période correspondante était le 22 août. Comme la Société n'était pas propriétaire de FGL Sports en 2010, les pourcentages figurant dans le tableau sont présentés aux fins de comparaison seulement.

3.3 Rendement de nos secteurs d'activité

3.3.1 Secteur Détail

3.3.1.1 Aperçu du réseau des enseignes de détail

Nombre de magasins et superficie de l'aire de vente	1 ^{er} octobre 2011	1 ^{er} janvier 2011	2 octobre 2010
Nombre consolidé de magasins			
Magasins de détail sous l'enseigne Canadian Tire ¹			
Magasins rénovés et agrandis	272	306	326
Magasins Concept Intelligent	139	103	77
Magasins traditionnels	62	64	68
Magasins pour petit marché	13	12	11
<hr/>			
Nombre total de magasins de détail sous l'enseigne Canadian Tire	486	485	482
<hr/>			
Magasins sous l'enseigne PartSource	87	87	87
Magasins sous l'enseigne Mark's Work Wearhouse/L'Équipeur ¹	385	383	383
Postes d'essence Canadian Tire ²	291	287	283
Magasins sous l'enseigne FGL Sports ³			
Sport Chek	145	s.o.	s.o.
Sports Experts	69	s.o.	s.o.
Autres magasins sous l'enseigne FGL Sports	314	s.o.	s.o.
<hr/>			
Nombre total de magasins sous l'enseigne FGL Sports	528	s.o.	s.o.
<hr/>			
Nombre total de magasins	1 777	1 242	1 235

Superficie de l'aire de vente consolidée (en millions de pieds carrés)²

Enseigne Canadian Tire	19,5	19,3	19,1
Enseigne PartSource	0,3	0,3	0,3
Enseigne Mark's Work Wearhouse/L'Équipeur	3,3	3,3	3,3
Enseigne FGL Sports ³	6,5	s.o.	s.o.
<hr/>			
Total de la superficie de l'aire de vente² (en millions de pieds carrés)	29,6	22,9	22,7

¹ Le nombre de magasins reflète les points de vente individuels; ainsi, le nombre total de magasins Canadian Tire et Mark's Work Wearhouse/L'Équipeur comprend les magasins occupant le même bâtiment.

² Le total de la superficie de l'aire de vente ne comprend pas la superficie moyenne de l'aire de vente dans les dépanneurs de la Division pétrolière, qui était de 470 pieds carrés par magasin au troisième trimestre de 2011.

³ Les données relatives au nombre de magasins FGL Sports et à la superficie de l'aire de vente dans ces magasins au 1^{er} janvier 2011 et au 2 octobre 2010 ne sont pas présentées puisque FGL Sports a été acquis le 18 août 2011.

La Société continue de convertir son réseau de magasins sous l'enseigne Canadian Tire en mettant l'accent sur la conversion de magasins traditionnels et de magasins rénovés et agrandis (c'est-à-dire les magasins nouveau concept, nouvelle génération et Concept 20/20) aux formats les plus récents. D'après les commentaires des clients, les deux nouveaux formats (les magasins pour petit marché et les magasins Concept Intelligent) ont été bien accueillis et la Société est satisfaite de leurs résultats. Par conséquent, elle a élargi le programme de conversion au nouveau format et de construction de nouveaux magasins, et 37 projets immobiliers ont été complétés depuis le début de 2011.

3.3.1.2 Résultats financiers du secteur Détail

(en millions de dollars canadiens)	T3 2011	T3 2010	Variation	Cumul annuel de 2011	Cumul annuel de 2010	Variation
Ventes au détail	2 921,0 \$	2 512,1 \$	16,3 %	7 888,9 \$	7 264,2 \$	8,6 %
Produits ¹	2 443,8 \$	2 004,8 \$	21,9 %	6 488,6 \$	5 853,0 \$	10,9 %
Marge bénéficiaire brute en dollars	617,5	538,3	14,7 %	1 662,8	1 548,9	7,4 %
Marge bénéficiaire brute en pourcentage des produits	25,3 %	26,9 %		25,6 %	26,5 %	
Charges opérationnelles, déduction faite de la dotation aux amortissements	432,3	364,4	18,7 %	1 185,4	1 053,8	12,5 %
Autres produits (charges)	10,3	(0,7)	1 576,6 %	12,9	1,6	727,2 %
BAIIA	195,5	173,2	12,8 %	490,3	496,7	(1,3) %
Amortissements	73,0	66,8	9,4 %	201,5	197,2	2,1 %
Charges financières nettes	16,7	22,2	(25,1) %	53,2	67,8	(21,6) %
Bénéfice avant impôt	105,8 \$	84,2 \$	25,6 %	235,6 \$	231,7 \$	1,7 %

¹ Veuillez vous reporter aux notes du tableau portant sur les principales mesures du rendement opérationnel, à la section 3.2.

Explication des résultats financiers du secteur Détail

Troisième trimestre

Ventes au détail

Au troisième trimestre, le total des ventes au détail a augmenté de 16,3 pour cent (ou 408,9 millions de dollars) par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation tient principalement au fait que les résultats de FGL Sports sont inclus dans les ventes au détail du troisième trimestre (218,4 millions de dollars), alors qu'ils ne l'étaient pas à l'exercice précédent.

En outre, les ventes de la Division pétrolière ont augmenté de 27,4 pour cent, principalement grâce à une hausse des prix à la pompe par rapport à l'exercice précédent. L'accroissement de 4,5 pour cent du volume des ventes d'essence, attribuable aux nouveaux postes situés le long des autoroutes de la série 400 en Ontario, a également contribué à la hausse des ventes au détail.

Par ailleurs, les ventes au détail des magasins sous l'enseigne Canadian Tire ont augmenté de 3,2 pour cent, grâce à une hausse des ventes dans toutes les catégories clés. La catégorie Au foyer a connu une forte croissance des ventes d'articles pour la cuisine et de produits d'entretien ménager, ainsi qu'une solide croissance des ventes d'articles pour la vie au jardin par suite de l'augmentation de l'achalandage dans nos magasins. Les conditions estivales favorables ayant stimulé les ventes d'articles pour l'extérieur, la catégorie Au jeu a enregistré des ventes vigoureuses en ce qui concerne les gammes d'articles pour les activités extérieures, le jardinage et le cyclisme. Le secteur de l'automobile a connu une croissance des ventes de liquides automobiles et de pièces d'entretien automobile lourd.

Les ventes au détail de Mark's Work Warehouse dans la catégorie des vêtements ont connu une hausse de 2,8 pour cent par rapport à l'exercice précédent. La catégorie des vêtements de travail a enregistré une croissance des ventes frôlant les deux chiffres, tandis que les ventes dans les catégories des vêtements tout-aller pour hommes et des vêtements pour femmes ont affiché une légère baisse, étant donné le lent départ qu'ont connu les ventes automnales en raison du temps relativement plus chaud en septembre par rapport à l'exercice précédent. Les catégories des chaussures de travail pour hommes, des chaussures de travail pour femmes et des vêtements de travail pour hommes ont connu la plus forte croissance, témoignant de la reprise économique dans les provinces de l'ouest qui sont axées sur les ressources naturelles.

Produits du secteur Détail

Les produits ont augmenté de 21,9 pour cent (ou 439,0 millions de dollars) par rapport au troisième trimestre de 2010 en raison de l'inclusion des résultats de FGL Sports (219,5 millions de dollars) et de l'accroissement des ventes dans les magasins sous l'enseigne Canadian Tire et à la Division pétrolière. Quant aux produits de la Division pétrolière, ils ont augmenté principalement grâce à l'augmentation des prix de l'essence et à la hausse du volume des ventes attribuables aux nouveaux postes d'essence situés le long des autoroutes de la série 400 en Ontario (exploités dans le cadre d'un partenariat), qui ont été mis en service en 2010.

À compter de 2011, la Société a harmonisé son traitement de certaines transactions avec les marchands associés Canadian Tire et avec les franchisés de Mark's Work Warehouse. Cette modification a donné lieu à des changements au traitement des livraisons de stocks aux franchisés de Mark's Work Warehouse et à certains fonds de soutien aux fournisseurs du Groupe détail. En plus des redevances, les livraisons de stocks aux franchisés de Mark's Work Warehouse sont désormais reflétées dans les produits et dans le coût des ventes correspondant. Par conséquent, les produits de Mark's Work Warehouse ont augmenté d'environ 19,0 millions de dollars. Cette hausse n'a eu aucune incidence sur la marge brute en dollars ni sur le bénéfice. En outre, certains fonds de soutien aux fournisseurs du Groupe détail sont maintenant reflétés à titre de réduction des stocks ou des coûts découlant des activités génératrices de produits, et une réduction correspondante des produits est constatée lorsqu'elle est accordée aux marchands. Cela a entraîné une diminution d'environ 9 millions de dollars des produits du Groupe détail. Cette diminution n'a eu aucune incidence sur la marge brute en dollars ni sur le bénéfice.

À compter de 2011, les activités du Club Auto sont présentées dans les résultats du secteur Détail, tandis qu'en 2010, elles étaient présentées dans ceux du secteur Services Financiers. Ce changement de présentation a donné lieu à une augmentation des produits du secteur Détail d'environ 5,4 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent.

Marge bénéficiaire brute du secteur Détail

La marge bénéficiaire brute a diminué d'environ 158 points de base au troisième trimestre pour atteindre 25,3 pour cent. Cette diminution découle d'un certain nombre de facteurs, incluant l'incidence de la composition de produits d'une croissance des ventes accrue de la Division pétrolière, dont la marge est faible. Une partie de la diminution est également attribuable au changement dans le traitement des livraisons de stocks aux franchisés de Mark's Work Wearhouse, contrebalancé par le changement dans le traitement de certains fonds de soutien aux fournisseurs du Groupe détail (comme il en a été question ci-haut). Mark's Work Wearhouse a également connu un recul de sa marge par suite de réductions de prix sur les marchandises de printemps et d'été. La marge de l'enseigne Canadian Tire a légèrement baissé en raison de l'incidence de la composition de produits intercatégoriques des ventes plus fortes dans les catégories dont les marges sont plus faibles. Le déclin de l'ensemble de la marge du secteur Détail a été partiellement contrebalancé par l'inclusion de FGL Sports. À noter, toutefois, que les marges de FGL Sports ont subi l'incidence défavorable de l'amortissement de l'ajustement des stocks à une juste valeur plus élevée au moment de la clôture de l'acquisition. L'ajustement à la juste valeur s'est établi à 13,0 millions de dollars, dont une tranche de 4,3 millions a été amortie au cours du trimestre.

Charges opérationnelles du secteur Détail, déduction faite de la dotation aux amortissements

Les charges opérationnelles du secteur Détail ont augmenté de 18,7 pour cent (ou 67,9 millions de dollars) par rapport au troisième trimestre de 2010, en raison de l'inclusion des résultats de FGL Sports dans les charges opérationnelles du secteur Détail pour le troisième trimestre (59,2 millions de dollars), alors qu'ils ne l'étaient pas à l'exercice précédent. Compte tenu de l'ajustement lié aux activités de FGL Sports, des coûts d'acquisition de ce dernier (6,3 millions de dollars), des charges du programme Club Auto qui ont été transférées des résultats du secteur Services Financiers aux résultats du secteur Détail (4,2 millions) au troisième trimestre de 2011, ainsi que de la charge de restructuration de 14,7 millions comptabilisée au troisième trimestre de 2010, les charges opérationnelles du secteur Détail se sont accrues de 3,8 pour cent. Une grande partie de cette hausse découle de la charge de rémunération fondée sur des actions.

Autres produits (charges) du secteur Détail

Les autres produits (charges) du secteur Détail ont augmenté au cours du troisième trimestre par rapport à l'exercice précédent, essentiellement en raison d'un profit de 10,4 millions de dollars comptabilisé par suite de la réévaluation des actions de FGL Sports détenues avant la date d'acquisition.

Charges financières nettes du secteur Détail

Les charges financières nettes du secteur Détail ont diminué par rapport au troisième trimestre de 2010, en raison du remboursement d'un billet à moyen terme de 300 millions de dollars à 5,22 pour cent le 1^{er} octobre 2010, ainsi que des intérêts reçus par suite d'un règlement fiscal provincial. Les activités de FGL Sports sont prises en compte dans les charges financières nettes du secteur Détail pour le troisième trimestre, alors qu'elles ne l'étaient pas à l'exercice précédent.

Incidence de FGL Sports sur les résultats présentés

Pour le trimestre clos le 1^{er} octobre 2011, FGL Sports a contribué aux résultats de la Société en générant des produits de 219,5 millions de dollars et un bénéfice net avant impôt de 3,5 millions au cours de la période tampon allant du 19 août au 1^{er} octobre 2011.

3.3.1.3 Risques d'entreprise

Dans le cours normal de ses activités, le secteur Détail est exposé à un certain nombre de risques pouvant éventuellement nuire à son rendement. Ces risques comprennent, sans s'y limiter, le risque lié à l'interruption de la chaîne d'approvisionnement, le risque lié à la saisonnalité et le risque environnemental. Pour une description des risques propres aux activités des unités commerciales, veuillez vous reporter aux sections 5.3.1.5, 5.3.2.5 et 5.3.3.5 du rapport de gestion de 2010 figurant dans notre Rapport annuel 2010. Veuillez également vous reporter à la section 10 du présent rapport de gestion pour une analyse de la gestion des risques d'entreprise et à la section 14 du rapport de gestion figurant dans notre Rapport annuel 2010 pour une analyse d'autres risques à l'échelle de l'industrie et de la Société auxquels nous sommes exposés.

FGL Sports est exposé aux mêmes risques d'entreprise auxquels le Groupe détail et Mark's Work Warehouse sont exposés.

3.3.2 Services Financiers

3.3.2.1 Principaux indices de rendement

Incidence de la restructuration des secteurs sur les résultats

Les services du Club Auto, qui faisaient auparavant partie du secteur Services Financiers, sont reflétés dans les résultats du secteur Détail depuis le premier trimestre de 2011. Ce transfert a donné lieu à une augmentation d'environ 5,4 millions de dollars des produits du secteur Détail et à une diminution correspondante des produits du secteur Services Financiers au troisième trimestre.

En outre, la structure financière du secteur Services Financiers a été rééquilibrée afin de mieux refléter les normes de l'industrie. Le versement d'un dividende interentreprises de 300 millions de dollars au cours du premier trimestre de 2011 a permis d'y parvenir et a entraîné une réduction des produits d'intérêts du secteur Services Financiers, tout en donnant lieu à une diminution correspondante des charges d'intérêts du secteur Détail au troisième trimestre.

L'incidence nette de ces deux éléments sur le bénéfice avant impôt du secteur Services Financiers a été d'environ 4,1 millions de dollars au cours du trimestre. Il n'y a eu aucune incidence sur le bénéfice consolidé.

Qualité du portefeuille

Le taux de radiation nette sur 12 mois sur le portefeuille de créances sur cartes de crédit pour le troisième trimestre de 2011 s'est établi à 7,33 pour cent, en baisse de 39 points de base, comparativement à 7,72 pour cent à l'exercice précédent. Cette amélioration tient à la diminution des radiations courantes et des radiations liées aux faillites, résultat de l'amélioration de la conjoncture économique.

Les créances sur cartes de crédit en souffrance ont augmenté de 13 points de base pour s'établir à 4,01 pour cent par rapport au troisième trimestre de 2010, en raison d'une baisse du taux de croissance moyen des soldes dans l'ensemble du secteur.

3.3.2.2 Résultats financiers des Services Financiers

(en millions de dollars canadiens)	T3 2011	T3 2010	Variation	Cumul annuel de 2011	Cumul annuel de 2010	Variation
Produits	243,1 \$	241,9 \$	0,5 %	711,7 \$	715,9 \$	(0,6) %
Marge bénéficiaire brute en dollars	145,1	140,6	3,1 %	407,4	412,1	(1,1) %
Marge bénéficiaire brute en pourcentage des produits	59,7 %	58,1 %		57,2 %	57,6 %	
Charges opérationnelles, déduction faite de la dotation aux amortissements	62,6	68,0	(8,1) %	189,6	195,8	(3,3) %
Autres produits (charges)	(0,1)	(0,2)	(49,7) %	(0,3)	(1,6)	(79,9) %
BAIIA	82,4	72,4	13,9 %	217,5	214,7	1,4 %
Amortissements	2,8	2,7	4,5 %	8,0	6,4	26,7 %
Charges financières nettes	15,4	15,4	(0,2) %	46,1	49,0	(5,9) %
Bénéfice avant impôt	64,2 \$	54,3 \$	18,3 %	163,4 \$	159,3 \$	2,6 %

Explication des résultats financiers des Services Financiers

Troisième trimestre

Produits des Services Financiers

Les produits des Services Financiers ont enregistré une légère augmentation de 0,5 pour cent (ou 1,2 million de dollars) par rapport à l'exercice précédent, en raison de la hausse des produits d'intérêts sur les créances sur prêts par suite d'une légère augmentation des créances moyennes brutes. La diminution des autres produits en raison de la présentation des activités du Club Auto dans les résultats du secteur Détail, dont il a été question à la section 3.3.1.2, a eu une incidence sur ces résultats.

Marge bénéficiaire brute des Services Financiers

La marge bénéficiaire brute s'est améliorée par rapport au troisième trimestre de 2010, principalement en raison de la diminution des exigences relatives aux provisions pour pertes sur prêts par suite de l'amélioration de la conjoncture et des taux de faillite personnelle.

Charges opérationnelles des Services Financiers, déduction faite de la dotation aux amortissements

Les charges opérationnelles des Services Financiers ont diminué par rapport à l'exercice précédent en raison du transfert des charges liées au Club Auto au secteur Détail en 2011, dont il a déjà été question, et de la diminution des coûts liés au personnel.

3.3.2.3 Risques d'entreprise

Dans le cours normal de leurs activités, les Services Financiers sont exposés à un certain nombre de risques pouvant éventuellement nuire à leur rendement. Ces risques comprennent, sans s'y limiter, le risque de crédit à la consommation, le risque de financement lié à la titrisation, le risque de taux d'intérêt et le risque lié à l'environnement réglementaire. Pour une description des risques propres aux activités des unités commerciales, veuillez vous reporter aux sections 5.3.4.7 et 5.3.4.8 du rapport de gestion figurant dans notre Rapport annuel 2010. Veuillez également vous reporter à la section 10 du présent rapport de gestion pour une analyse de la gestion des risques d'entreprise et à la section 14 du rapport de gestion figurant dans notre Rapport annuel 2010 pour une analyse d'autres risques à l'échelle de l'industrie et de la Société auxquels nous sommes exposés.

4. Gestion du capital

Les objectifs de la Société en matière de gestion du capital, sa définition du capital et ses contraintes sont décrits à la note 3 des états financiers consolidés résumés du troisième trimestre de 2011. Aucun changement significatif n'a été apporté aux objectifs de la Société en matière de gestion du capital, à sa définition du capital ou aux contraintes qui y sont liées au cours du troisième trimestre de 2011.

Même si l'acquisition de FGL Sports a une incidence sur les ratios d'endettement consolidés et les données relatives aux clauses restrictives, les objectifs de la Société en matière de gestion du capital et sa définition du capital demeurent essentiellement les mêmes. La Société s'est conformée aux clauses restrictives.

5. Financement

Puisqu'elle peut accéder à de multiples sources de financement, la Société maintient une solide position de liquidités. La section 8 du rapport de gestion figurant dans notre Rapport annuel 2010 présente une description détaillée des conditions du marché du crédit, des sources de financement de la Société et de ses cotes de crédit.

Par suite de l'annonce, par la Société, de l'acquisition proposée de FGL Sports en août (veuillez vous reporter à la section 16), Standard & Poor's a confirmé la cote de crédit à long terme de BBB+ de la Société, avec une perspective stable.

En septembre 2011, DBRS a abaissé les cotes de la Société, qui sont passées de A (faible) à BBB (élevée) pour les billets à moyen terme et les débetures et de R-1 (faible) à R-2 (élevée) pour le papier commercial. Cette révision à la baisse est imputable à l'accroissement du levier financier, y compris les obligations en vertu des contrats de location liés à l'acquisition de FGL Sports.

5.1 Programme de financement

5.1.1 Exigences en matière de financement

Nous faisons appel à diverses sources afin d'assurer le financement des dépenses d'investissement, des besoins en fonds de roulement, du versement de dividendes et d'autres besoins financiers, comme les remboursements sur la dette et les rachats d'actions de catégorie A sans droit de vote en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

Au cours du troisième trimestre de 2011, le financement provenait principalement des sources suivantes :

- des flux de trésorerie de 556 millions de dollars provenant des activités opérationnelles, avant intérêts et impôt;
- le produit net de la cession de placements à court terme et à long terme d'un montant de 38 millions de dollars;
- le produit net de l'émission de titres d'emprunt à court terme d'un montant de 43 millions de dollars.

5.1.2 Utilisation de la trésorerie

Au cours du troisième trimestre de 2011, nous avons utilisé la trésorerie principalement aux fins suivantes :

- 740 millions de dollars pour l'acquisition de FGL Sports;
- 120 millions de dollars, selon la comptabilité de trésorerie, pour les dépenses d'investissement (y compris les immobilisations incorporelles);
- 41 millions de dollars pour le paiement de charges d'intérêts;
- 31 millions de dollars pour le paiement du montant net des emprunts;
- 22 millions de dollars pour le paiement de dividendes.

5.1.3 Fonds de roulement

L'optimisation de notre fonds de roulement continue d'être une priorité à long terme afin de maximiser les flux de trésorerie servant à l'exploitation de la Société. Le tableau suivant présente la variation de la valeur des composantes de notre fonds de roulement à la fin du troisième trimestre de 2011 par rapport au troisième trimestre de 2010.

(en millions de dollars canadiens)	Au 1 ^{er} octobre 2011	Au 2 octobre 2010	Augmentation (diminution) du fonds de roulement
Créances clients et autres débiteurs	875,6 \$	614,7 \$	260,9 \$
Stocks de marchandises	1 775,1	1 238,3	536,8
Impôt sur le bénéfice recouvrable	89,1	74,2	14,9
Charges payées d'avance et dépôts	81,5	72,2	9,3
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	(1 743,4)	(1 302,9)	(440,5)
Provisions	(181,4)	(229,0)	47,6
			429,0 \$

Les créances clients et autres débiteurs ont augmenté, principalement en raison de l'acquisition des créances clients et autres débiteurs de FGL Sports, ainsi que de l'augmentation de la valeur des contrats de couverture du change et des biens donnés en garantie (sous forme d'un placement obligataire) qui ont été transférés dans les éléments à court terme en 2011.

Les stocks de marchandises se sont accrus en raison essentiellement de l'acquisition des stocks de marchandises de FGL Sports.

Les dettes fournisseurs et autres créditeurs ont augmenté, principalement en raison de l'acquisition des dettes fournisseurs et autres créditeurs de FGL Sports.

5.1.4 Créances sur prêts

En raison de la mise en œuvre des IFRS, les créances sur prêts comprennent désormais les créances sur cartes de crédit, les créances sur prêts personnels et les prêts au titre de marges de crédit détenues directement par les Services Financiers, ainsi que les créances titrisées financées par Glacier Credit Card Trust (dont les comptes ne sont pas admissibles à la décomptabilisation en vertu des IFRS) et les prêts aux marchands montés par Franchise Trust (qui sont maintenant consolidés avec ceux de la Société). Le tableau suivant présente la composition des créances sur prêts :

(en millions de dollars canadiens)	T3 2011	T3 2010
Services Financiers	2 309,0 \$	2 435,2 \$
Glacier Credit Card Trust	1 611,5	1 486,4
Franchise Trust	658,2	713,9
Autres	9,4	—
Total des créances sur prêts à court terme et à long terme ¹	4 588,1 \$	4 635,5 \$

¹ Le total des créances sur prêts est présenté déduction faite des provisions pour perte de valeur relative aux créances.

6. Capitaux propres

La valeur comptable des actions ordinaires et des actions de catégorie A sans droit de vote, à la fin du troisième trimestre de 2011, s'élevait à 52,77 \$ par action, comparativement à 47,72 \$ par action à la fin du troisième trimestre de 2010.

Veillez vous reporter à la note 11 des états financiers consolidés résumés pour obtenir de plus amples renseignements sur le nombre d'actions de catégorie A sans droit de vote (CTC.A) et le nombre d'actions ordinaires (CTC) en circulation.

Dividendes

Les dividendes de 0,275 \$ par action déclarés sur les actions ordinaires et les actions de catégorie A sans droit de vote au troisième trimestre de 2011 sont demeurés stables par rapport au deuxième trimestre de 2011, ce qui reflète la décision du conseil d'administration, en novembre 2010, d'augmenter le dividende trimestriel, qui était alors de 0,21 \$ par action.

Le 10 novembre 2011, le conseil d'administration de la Société a déclaré un dividende de 0,30 \$ par action payable le 1^{er} mars 2012 aux actionnaires inscrits aux registres en date du 31 janvier 2012.

7. Activités d'investissement

7.1 Dépenses d'investissement au troisième trimestre de 2011

Au troisième trimestre de 2011, les dépenses d'investissement de Canadian Tire, selon la méthode de la comptabilité d'engagement, ont totalisé 120,2 millions de dollars, comparativement à 95,5 millions au troisième trimestre de 2010. Ces dépenses d'investissement comprenaient les éléments suivants :

- 51,0 millions de dollars affectés aux projets immobiliers, notamment des projets liés au déploiement de nouveaux concepts de magasin du secteur Détail et au repositionnement de la marque Mark's Work Warehouse;
- 32,3 millions de dollars destinés aux initiatives stratégiques, y compris l'initiative de l'infrastructure de la Division automobile, la fidélisation de la clientèle du secteur Détail, les offres de détail et en ligne axées sur la clientèle;
- 14,2 millions de dollars affectés aux projets et aux initiatives liés aux TI;
- 9,2 millions de dollars consacrés aux dépenses d'investissement de FGL Sports qui ont suivi l'acquisition;
- 6,2 millions de dollars affectés à la chaîne d'approvisionnement et aux centres de distribution du Groupe détail;
- 7,3 millions de dollars affectés à d'autres fins.

8. Établissements à l'étranger

La Société exerce des activités à l'extérieur du Canada, notamment aux Bermudes et sur la côte du Pacifique. Pour un aperçu de nos établissements à l'étranger, veuillez vous reporter à la section 11 du rapport de gestion contenu dans notre Rapport annuel 2010.

9. Questions fiscales

Dans le cours normal de ses activités, la Société fait régulièrement l'objet d'audits menés par les autorités fiscales. Bien que la Société estime que les déclarations fiscales qu'elle produit sont appropriées et justifiables, il existe toutefois la possibilité que certains éléments fassent l'objet d'une révision et soient contestés par les autorités fiscales.

Il n'y a eu aucune modification importante relativement aux audits menés par l'administration fiscale, tels qu'ils sont présentés à la section 12 du rapport de gestion figurant dans notre Rapport annuel 2010, à l'exception de ce qui est mentionné ci-après.

Au cours du troisième trimestre de 2011, la Société a réduit ses charges d'impôt de 13,8 millions de dollars en raison d'ajustements à l'impôt estimatif à payer d'exercices antérieurs et de réévaluations fédérale et provinciale estimatives portant sur la question des dividendes reçus, qui a été réglée avec l'ARC au cours du quatrième trimestre de 2010 (pour une description détaillée, veuillez vous reporter à la rubrique 12 du rapport de gestion du Rapport annuel 2010). De plus, la Société a enregistré des produits d'intérêts avant impôt tirés des versements excédentaires d'impôt d'environ 2,5 millions de dollars.

La Société examine périodiquement la possibilité de dénouements défavorables en matière de questions fiscales. La Société est d'avis que la décision finale relativement à ces règlements n'aura pas d'incidence défavorable significative sur ses liquidités, sur sa situation financière consolidée ni sur ses résultats opérationnels consolidés, car elle croit qu'elle a établi des provisions adéquates à l'égard de ces questions fiscales. Si le passif d'impôt définitif différait sensiblement des provisions établies, le taux d'imposition effectif de la Société et ses résultats pourraient en subir les répercussions positives ou négatives dans la période au cours de laquelle les questions seront en fin de compte résolues.

10. Gestion des risques d'entreprise

La Société adopte une approche stratégique à l'égard de la gestion des risques en accord avec son modèle de gestion des risques d'entreprise (« GRE ») afin d'atténuer l'incidence des risques principaux sur ses affaires et sur ses activités. Le modèle de GRE énonce les principes et les outils permettant d'identifier, d'évaluer, de surveiller et de gérer les risques et d'en établir les priorités au sein de la Société d'une manière efficace et uniforme.

Les sections 14 et 14.2, respectivement, du rapport de gestion présenté dans le Rapport annuel 2010 présentent en détail le modèle de GRE et les risques principaux gérés de manière constante par la Société.

La direction examine les risques de façon continue et n'a identifié aucun nouveau risque principal au cours du troisième trimestre de 2011.

11. Estimations comptables critiques

La Société estime certains des montants reflétés dans ses états financiers en se servant de modèles financiers détaillés qui sont fondés sur des résultats antérieurs, des tendances actuelles et d'autres hypothèses qui sont censées être raisonnables dans les circonstances. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Nous sommes d'avis que les méthodes et estimations comptables présentées en détail aux notes 2 et 3 des états financiers consolidés intermédiaires résumés pour la période de 13 semaines close le 2 avril 2011 n'exigent pas que nous formulions des hypothèses sur des questions comportant un degré élevé d'incertitude. Par conséquent, aucune des estimations n'est considérée comme une « estimation comptable critique » telle qu'elle est définie dans l'Annexe 51-102A1 publiée par la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario, exception faite des éléments présentés ci-après.

De l'avis de la Société, les provisions pour perte de valeur relative aux créances des Services Financiers sont considérées comme une « estimation comptable critique ». Les pertes au titre des prêts douteux sont comptabilisées lorsqu'il existe une indication objective qu'une dépréciation du portefeuille de prêts est survenue. Les provisions pour perte de valeur sont calculées pour des prêts distincts et pour des groupes de prêts évalués collectivement. Toutes les créances sur prêts importantes à titre individuel sont soumises à un test de dépréciation spécifique. Toutes les créances sur prêts importantes à titre individuel qui n'ont pas subi de dépréciation spécifique sont ensuite évaluées collectivement afin de repérer toute perte de valeur survenue, mais non encore identifiée. Les créances sur prêts qui ne sont pas importantes à titre individuel sont soumises collectivement à un test de dépréciation, dans le cadre duquel les créances sur prêts assorties de risques similaires sont regroupées. La Société utilise un modèle de taux graduel. Ce modèle a recours à une analyse statistique des données historiques, aux indicateurs économiques et à l'expérience en matière de défaut pour estimer le nombre de prêts qui seront radiés ultérieurement par suite d'événements survenus avant la date des bilans consolidés résumés. La perte estimative correspond à l'écart entre la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs estimatifs, actualisée au taux d'intérêt effectif initial du portefeuille, et la valeur comptable de ce dernier. Les taux de défaut, les taux de perte et l'échéancier prévu des recouvrements futurs sont comparés régulièrement aux résultats réels afin de s'assurer qu'ils demeurent pertinents.

12. Obligations contractuelles

La Société a diverses obligations liées à la dette à long terme, aux contrats de location-financement, aux contrats de location simple, aux achats, aux dépôts des Services Financiers, ainsi que d'autres obligations. Veuillez vous reporter à la section 16 du rapport de gestion présenté dans notre Rapport annuel 2010 pour une description complète des montants impayés pour l'exercice clos le 1^{er} janvier 2011.

Pour un calendrier suivi récent des obligations liées aux contrats de location-financement et des échéances des remboursements sur la dette par année, veuillez vous reporter à la note 23K des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités du premier trimestre de 2011.

Par suite de l'acquisition de FGL Sports au troisième trimestre de 2011, le total des obligations contractuelles de la Société a changé. Les obligations contractuelles de la Société sont présentées dans le tableau suivant.

Obligations contractuelles exigibles par période

(en millions de dollars canadiens)	Total	Au cours du dernier trimestre de 2011	Au cours des exercices 2012 – 2013	Au cours des exercices 2014 – 2015	Après 2015
Dette à long terme ^{1,2}	1 063,5 \$	12,3 \$	1,1 \$	300,1 \$	750,0 \$
Dette de Glacier Credit Card Trust ¹	1 469,5	317,5	634,9	517,1	–
Obligations liées aux contrats location-financement ³	293,5	9,3	65,9	47,0	171,3
Contrats de location simple	2 078,1	69,8	544,9	442,6	1 020,8
Obligations liées aux achats	989,5	514,1	418,2	54,6	2,6
Dépôts des Services Financiers ¹	2 276,1	715,1	1 005,5	539,7	15,8
Autres obligations	61,0	24,0	21,9	8,8	6,3
Total des obligations contractuelles	8 231,2 \$	1 662,1 \$	2 692,4 \$	1 909,9 \$	1 966,8 \$

¹ Ne comprend pas les obligations liées aux intérêts.

² Ne comprend pas Glacier Credit Card Trust.

³ Comprend les obligations liées aux intérêts.

En outre, FGL Sports a conclu des ententes avec certains de ses franchisés, qui garantissent aux bailleurs les paiements au titre de la location. Le montant total de ces garanties s'élève à 55,4 millions de dollars.

13. Changements de méthodes comptables – Mise en œuvre des IFRS

En février 2008, l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'« ICCA ») a annoncé que les PCGR du Canada appliqués aux entreprises ayant une obligation d'information du public seraient remplacés par les Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011. Par conséquent, la convergence des PCGR du Canada vers les IFRS est en vigueur pour le premier trimestre de 2011 de la Société; cette dernière a préparé ses informations financières courantes et comparatives pour 2010 selon les IFRS. Le passage aux IFRS a eu une incidence sur les méthodes de comptabilisation, la présentation de l'information financière, le contrôle interne à l'égard de l'information financière, l'impôt et les systèmes et processus liés à l'information, ainsi que sur certains engagements contractuels.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez vous reporter aux sections 13.1 et 13.2 du rapport de gestion du premier trimestre de 2011 et aux notes 22 et 23 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités du premier trimestre de 2011.

Les données comparatives par secteur opérationnel retraitées en vertu des IFRS du premier au quatrième trimestres de 2010 sont accessibles sur le site Web de la Société, à l'adresse <http://corp.canadiantire.ca/FR/Investors/Pages/default.aspx>.

14. Mesures supplémentaires

Ventes dans les magasins semblables

Les ventes dans les magasins semblables sont la mesure qu'utilise la direction, et la mesure la plus communément utilisée dans le secteur du commerce de détail, pour comparer la croissance des ventes au détail de façon plus uniforme à l'échelle du secteur. Les ventes dans les magasins semblables sous l'enseigne du Groupe détail comprennent les ventes dans tous les magasins sous les enseignes Canadian Tire et PartSource ouverts depuis plus de 53 semaines, ce qui permet une comparaison plus uniforme avec les autres magasins ouverts au cours de la période et avec les résultats de l'exercice précédent.

Afin d'accroître la comparabilité du critère de mesure « ventes dans les magasins semblables » entre les différentes enseignes de détail de la Société et l'ensemble du secteur du commerce de détail, à compter du premier trimestre de 2011, les ventes dans les magasins semblables comprennent la composante main-d'œuvre des ventes dans les centres-autos du Groupe détail ainsi que les ventes en ligne, et elles tiennent compte de la variation, en pourcentage, de la superficie des magasins agrandis et de remplacement.

Le calcul des ventes dans les magasins semblables de Mark's Work Wearhouse est harmonisé avec celui du Groupe détail depuis le premier trimestre de 2011.

Ventes par pied carré

Au premier trimestre de 2011, la direction a réévalué le calcul du critère de mesure « ventes par pied carré ». À partir du premier trimestre de 2011, la période d'exclusion pour les nouveaux magasins est de 53 semaines tant pour le Groupe détail que pour Mark's Work Wearhouse, plutôt que de deux ans pour les magasins du Groupe détail ou d'une période déterminée au prorata pour Mark's Work Wearhouse. Les ventes par pied carré de Mark's Work Wearhouse comprennent maintenant à la fois les succursales et les magasins franchisés.

15. Contrôles et procédures

Changements au contrôle interne à l'égard de l'information financière

Au troisième trimestre de 2011, il n'y a eu aucun changement au contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société qui a eu ou dont on peut raisonnablement penser qu'il aura une incidence importante sur son contrôle interne à l'égard de l'information financière, à l'exception de ce qui suit.

Conformément aux dispositions du *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs*, la direction, y compris le chef de la direction et le chef des finances, a restreint l'étendue de la conception des contrôles et procédures de présentation de l'information de la Société et de son contrôle interne à l'égard de l'information financière afin d'exclure les contrôles, politiques et procédures de FGL Sports. Le 18 août 2011, nous avons acquis les actifs de FGL Sports et de ses filiales. L'apport de FGL Sports à nos états financiers consolidés résumés pour le trimestre clos le 1^{er} octobre 2011 a été d'environ 3,0 pour cent des produits consolidés et d'environ 1,2 pour cent du bénéfice avant impôt. En outre, les actifs et les passifs courants de FGL Sports correspondaient à environ 9,4 pour cent et 8,7 pour cent des actifs et des passifs courants consolidés, respectivement, et ses actifs et passifs à long terme, à environ 4,9 pour cent et 9,0 pour cent des actifs et des passifs à long terme consolidés, respectivement.

La limitation de l'étendue est principalement basée sur le temps nécessaire pour évaluer les contrôles et les procédures de présentation de l'information de FGL Sports et de son contrôle interne à l'égard de l'information financière de façon uniforme avec les autres activités de la Société.

D'autres détails portant sur l'acquisition de FGL Sports sont présentés à la section 16 de ce rapport de gestion et à la note 17 des états financiers consolidés résumés non audités du troisième trimestre de 2011 de la Société.

16. Événements postérieurs – Acquisition de FGL Sports

Le 9 mai 2011, la Société a annoncé son intention d'acquérir toutes les actions ordinaires en circulation de FGL Sports, le plus important détaillant d'articles de sport du Canada. L'offre était conditionnelle à ce que 66 $\frac{2}{3}$ pour cent des actions ordinaires de catégorie A en circulation après dilution soient déposées par suite de l'offre. La Société détenait auparavant environ quatre pour cent des actions en circulation de FGL Sports, à un coût initial de 25,0 millions de dollars. La contrepartie offerte pour les actions de FGL Sports correspondait à un montant entièrement en trésorerie de 26,50 \$ par action, excluant la dette de FGL Sports et les actions que la Société détient déjà.

Le 18 août 2011, la Société a obtenu le contrôle de FGL Sports. La participation de la Société, soit environ 97 pour cent des actions de catégorie « A » émises et en circulation (les « actions ordinaires ») de FGL Sports, comprenait les actions acquises jusqu'au 18 août 2011 inclusivement. La Société a acquis le reste des actions ordinaires de FGL Sports le 25 août 2011.

L'acquisition a été financée au moyen d'une combinaison de fonds en caisse et de financement à court terme et devrait donner lieu à une hausse du bénéfice pour le reste de l'exercice 2011.

La juste valeur de la contrepartie transférée à la date d'acquisition est la suivante :

<u>(en millions de dollars canadiens)</u>	
Trésorerie	765,2 \$
Juste valeur des participations détenues antérieurement	35,4
<u>Total de la contrepartie transférée</u>	<u>800,6 \$</u>

La juste valeur provisoire des actifs identifiables acquis et des passifs repris à la date d'acquisition est la suivante :

(en millions de dollars canadiens)	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	25,3 \$
Créances clients et autres débiteurs ¹	111,1
Créances sur prêts	0,8
Stocks de marchandises	455,9
Impôt sur le bénéfice à recouvrer	3,4
Charges payées d'avance et dépôts	11,1
Créances à long terme et autres actifs	4,9
Immobilisations incorporelles	382,3
Immobilisations corporelles	155,1
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	(288,9)
Emprunts à court terme	(241,9)
Provisions	(31,0)
Impôt sur le bénéfice différé	(58,2)
Autres passifs à long terme	(37,7)
Total des actifs nets identifiables	492,2 \$

¹ Le montant brut des créances clients et autres débiteurs pris en charge s'élève à 112,4 millions de dollars, dont une tranche de 1,3 million était présumée être non recouvrable à la date d'acquisition.

Par suite de l'acquisition, le goodwill a été comptabilisé de la façon suivante :

(en millions de dollars canadiens)	
Total de la contrepartie transférée	800,6 \$
Moins : total des actifs nets identifiables	492,2
Goodwill	308,4 \$

Le goodwill comptabilisé au moment de l'acquisition de FGL Sports est principalement attribuable au potentiel de croissance future attendu de l'élargissement de la clientèle des marques et des enseignes de FGL Sports, du réseau de magasins, qui sont principalement situés dans des centres commerciaux, ainsi que l'accès à l'important segment de clientèle des 18 à 35 ans.

Aucun montant du goodwill comptabilisé ne devrait être déductible aux fins de l'impôt sur le bénéfice.

À ce jour, la Société a engagé des frais connexes à l'acquisition de 11,5 millions de dollars relativement aux frais juridiques externes, aux honoraires de conseil et aux frais liés à la diligence raisonnable. Ces frais ont été inclus dans les frais administratifs des comptes consolidés résumés de résultat.

Un profit avant impôt de 10,4 millions de dollars a été comptabilisé à l'égard de la participation précédemment détenue de la Société dans FGL Sports avant la date d'acquisition. Le profit est comptabilisé dans les Autres produits (charges) des comptes consolidés résumés de résultat et est inclus dans la juste valeur de la participation détenue antérieurement comprise dans la contrepartie totale transférée.

L'incidence de l'acquisition sur les tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie est la suivante :

(en millions de dollars canadiens)	
Total de la contrepartie en trésorerie transférée	765,2 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie acquis	(25,3)
Acquisition d'une filiale	739,9 \$

17. Viabilité de l'entreprise

La stratégie de Canadian Tire en matière de viabilité de l'entreprise repose sur trois aspirations : accroître ses activités sans augmenter l'empreinte carbone nette de l'économie, éliminer l'emballage excessif tout en veillant à n'acheminer aucun déchet aux sites d'enfouissement, et offrir des produits et services novateurs qui répondent aux besoins de la clientèle sans nuire aux prochaines générations.

Les mesures particulières de viabilité de l'entreprise sont présentées relativement à trois volets importants des activités commerciales : les produits, le transport de ces produits vers les magasins de détail, et l'exploitation des bâtiments détenus et loués par la Société.

Depuis le début de l'exercice, la Société a mené à bien 365 initiatives¹, qui devraient² permettre d'économiser annuellement³ environ 4,5 millions de dollars, d'éviter⁴ d'envoyer 2 300 tonnes de déchets aux sites d'enfouissement, et d'éviter des émissions de 5 300 tonnes de gaz à effet de serre, soit l'équivalent de la consommation d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre de 694 foyers canadiens chaque année. Depuis le début de l'exercice, Canadian Tire a en outre versé une contribution de 12,3 millions de dollars aux programmes de recyclage dans les collectivités et aux programmes de gestion responsable des produits et de recyclage dans l'industrie. Par ailleurs, Canadian Tire exploite deux installations de production d'électricité à faibles émissions de carbone qui utilisent des technologies photovoltaïques solaires et géothermiques, et un grand nombre de ces installations sont actuellement en construction ou sous contrat en vue d'être terminées au cours du prochain exercice. Depuis le début de l'exercice, ces projets ont produit plus de 190 GJ d'énergie, généré environ 875 000 \$ en produits et permis d'économiser³ 4 300 \$ et ont contribué à éviter l'émission de neuf tonnes de gaz à effet de serre⁴ dans l'économie locale.

Au troisième trimestre, des progrès ont été réalisés dans les importantes initiatives suivantes :

- Canadian Tire a étendu la mise en œuvre de ses initiatives en matière de viabilité à une autre unité commerciale pendant le trimestre : Mark's Work Warehouse a converti 13 magasins à l'éclairage haute efficacité. Grâce à ces améliorations, Mark's Work Warehouse devrait économiser annuellement plus de 54 000 \$ et éviter l'émission de plus de 520 tonnes de gaz à effet de serre.

¹ Les niveaux de complexité et l'envergure des initiatives varient; il peut s'agir de la modification d'un produit de détail particulier, de la mise à niveau d'un véhicule ou de la construction d'un nouveau magasin. L'achèvement d'un projet se définit comme suit : a) le commencement des activités commerciales pour les projets liés aux bâtiments et au transport, et b) la date d'approbation pour les projets liés aux activités et aux produits. Les projets sont présentés dans le trimestre au cours duquel ils sont achevés, à moins que les résultats ne soient pas disponibles, auquel cas le projet est présenté dans un trimestre ultérieur, à condition que ce trimestre soit dans le même exercice que la date d'achèvement du projet, ou qu'il s'agisse du premier trimestre de l'exercice suivant.

² Ces valeurs représentent les résultats prévus sur 12 mois à compter de la date d'achèvement de chacun des projets. Les valeurs au-delà des 12 premiers mois ne sont pas présentées. Puisque les initiatives en matière de viabilité font partie d'un processus intrinsèquement dynamique et que les projets portent leurs fruits graduellement, les estimations sont révisées de façon périodique et le rapport sur le rendement de l'entreprise en matière de viabilité est ajusté selon les directives de la Société concernant le rapport interne sur le rendement de l'entreprise en matière de viabilité.

³ Les émissions évitées désignent l'écart avec les émissions qui auraient été produites si Canadian Tire n'avait pas apporté les améliorations.

⁴ Mesurées en équivalents-CO₂ (« éq-CO₂ »). Les gaz à effet de serre comme le méthane (le « CH₄ ») et l'oxyde de diazote (le « N₂O ») sont convertis en potentiel de réchauffement planétaire relatif (le « PRP »).

- Grâce aux initiatives liées aux articles menées au cours du trimestre considéré, nous avons évité d'envoyer aux sites d'enfouissement quatre fois plus de déchets que ce que nous avons prévu éviter annuellement par rapport au troisième trimestre de 2010. Le principal facteur qui explique cette augmentation a trait à l'emballage de trois articles populaires dont la nouvelle conception en vue d'une plus grande efficacité sur le plan des matériaux a permis d'en réduire le poids de plus de 40 pour cent. Ces initiatives devraient permettre d'économiser plus de 900 000 \$ et d'éviter d'envoyer 380 tonnes de déchets aux sites d'enfouissement annuellement.

Pour une mesure de notre empreinte carbone et des détails supplémentaires sur nos initiatives en matière de viabilité, veuillez vous reporter à la section 20 du rapport de gestion figurant dans notre Rapport annuel 2010, ou consultez le site *Responsabilité sociale en tant qu'entreprise* à l'adresse <http://corp.canadiantire.ca/FR/MAD/Pages/default.aspx>.

18. Activités au sein des collectivités – Bon départ

L'esprit caritatif de Canadian Tire se traduit par le travail de son organisme caritatif, appelé Bon départ de Canadian Tire, qui aide les jeunes financièrement défavorisés à participer à des activités sportives et récréatives et, ce faisant, à acquérir des aptitudes sociales dont ils bénéficieront toute leur vie. À ce jour, 310 sections Bon départ ont été mises sur pied dans diverses collectivités à l'échelle nationale et ont contribué à aider plus de 370 000 enfants.

Au troisième trimestre de 2011, Bon départ a recueilli plus de 3,5 millions de dollars à l'échelle du Canada, permettant à plus de 22 000 enfants de participer à des activités sportives et récréatives. Depuis le début de l'exercice 2011, Bon départ a amassé plus de 8,8 millions de dollars, ce qui a permis d'aider plus de 56 000 enfants. Bon départ de Canadian Tire a pour objectif d'aider jusqu'à 110 000 enfants en 2011 en assumant les frais liés à l'inscription, à l'équipement et au transport relatifs à diverses activités sportives et récréatives.

19. Autres communications aux investisseurs

Mise en garde relative aux énoncés prospectifs

Le présent document contient des énoncés de nature prospective qui sont fondés sur les attentes actuelles de la direction quant à diverses questions, comme les résultats financiers et opérationnels futurs de la Société. Les énoncés prospectifs décrits ou intégrés par renvoi dans le présent document comprennent, sans s'y limiter, les affirmations concernant les éléments suivants :

- les aspirations financières de la Société décrites à la section 2;
- l'acquisition de FGL Sports décrite à la section 16;
- les mesures liées à la viabilité de l'entreprise décrites à la section 17.

Les énoncés prospectifs sont fournis afin de présenter de l'information sur les attentes et les projets actuels de la direction et de permettre aux investisseurs et aux autres lecteurs de mieux comprendre notre situation financière, nos résultats opérationnels et notre contexte opérationnel. Les lecteurs sont prévenus que ces renseignements pourraient ne pas convenir à d'autres fins.

Tous les énoncés ne portant pas sur des faits historiques qui figurent dans le présent document, y compris, sans s'y limiter, les énoncés ayant trait aux attentes de la direction en ce qui concerne les résultats et les perspectives futurs possibles ou hypothétiques, nos objectifs et priorités stratégiques, nos actions et leurs résultats, de même que les perspectives économiques et commerciales pour nous, peuvent constituer des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont souvent, mais pas toujours, signalés par des mots tels que « pouvoir », « supposer », « estimer », « planifier », « perspective », « prévision », « anticiper », « prévoir », « continuer » ou la forme négative de ces mots ou par des variantes similaires. Les énoncés prospectifs reposent sur des hypothèses posées, des analyses ou des estimations faites et des avis donnés par la direction à la lumière de son expérience et selon sa perception des tendances, de la situation actuelle et des faits futurs prévus ainsi que d'autres facteurs qu'elle estime appropriés et raisonnables à la date à laquelle ces énoncés sont faits.

De par leur nature, les énoncés prospectifs nous obligent à poser des hypothèses et comportent des risques et des incertitudes intrinsèques, ce qui pourrait faire en sorte que les hypothèses posées par la Société soient incorrectes et que les attentes et les plans de la Société ne se réalisent pas. Bien que la Société estime que les énoncés prospectifs présentés dans ce document reposent sur des renseignements et des hypothèses qui sont actuels, raisonnables et complets, ils sont nécessairement assujettis à un certain nombre de facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des attentes et des plans de la direction qui y sont exprimés pour diverses raisons. Ces facteurs, dont plusieurs sont indépendants de notre volonté et dont nous pouvons difficilement prédire les répercussions, comprennent a) le risque de crédit, le risque de marché, le risque de change, les risques opérationnels, le risque de liquidité et le risque de financement, y compris les changements de la conjoncture et les variations des taux d'intérêt et des taux d'imposition; b) la capacité de Canadian Tire à attirer et à conserver des employés, des marchands, des agents de la Division pétrolière, ainsi que des exploitants de magasins et des franchisés de PartSource, de Mark's Work Warehouse et de FGL Sports de qualité, ainsi que nos ententes financières avec eux; c) la croissance de certaines activités et de certains secteurs du marché et la volonté des clients d'effectuer leurs achats dans nos magasins ou de se procurer nos produits et services financiers; d) nos marges et nos ventes et celles de nos concurrents; e) les risques et incertitudes liés à la gestion de l'information, aux technologies, à la chaîne d'approvisionnement, à la sécurité des produits, aux modifications de nature législative, à la concurrence, à la saisonnalité, au prix des marchandises et à l'interruption des activités, à nos relations avec les fournisseurs et les fabricants et au changement des prises de position faisant autorité en comptabilité actuelles, le risque d'atteinte à la réputation des marques dont Canadian Tire fait la promotion et le coût de l'expansion du réseau de magasins et des conversions; f) notre structure financière, notre stratégie de financement, nos programmes de contrôle des coûts et le cours des actions. Il est important de noter que la liste de facteurs et d'hypothèses qui précède n'est pas exhaustive et que d'autres facteurs pourraient avoir une incidence défavorable sur nos résultats. Les investisseurs et les autres lecteurs sont priés de tenir compte des risques, incertitudes, facteurs et

hypothèses susmentionnés au moment d'évaluer les énoncés prospectifs et sont prévenus de ne pas se fier indûment à ceux-ci.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les risques, les incertitudes et les hypothèses qui pourraient faire en sorte que les résultats réels de la Société diffèrent considérablement des attentes actuelles, veuillez vous reporter aux rubriques 3.3.1.3, « Risques d'entreprise »; 3.3.2.3, « Risques d'entreprise » et 10, « Gestion des risques d'entreprise » du présent rapport de gestion, ainsi qu'à toutes leurs sous-sections. Veuillez vous reporter également à la rubrique intitulée « Facteurs de risques » de notre notice annuelle pour l'exercice 2010 et à notre rapport de gestion pour 2010, ainsi qu'aux documents publics déposés par la Société Canadian Tire, disponibles sur les sites suivants : www.sedar.com et www.corp.canadiantire.ca.

Les déclarations qui contiennent des énoncés prospectifs ne tiennent pas compte de l'incidence des transactions, des éléments non récurrents ni des autres éléments inhabituels annoncés ou survenus après la date de présentation de ces déclarations sur les activités de la Société. Par exemple, elles ne reflètent pas l'incidence de toute cession, acquisition, radiation d'actifs ou autre charge annoncée ou engagée après que ces énoncés eurent été formulés.

Les énoncés prospectifs présentés dans ce document reflètent certains facteurs et hypothèses à la date des présentes. La Société ne s'engage pas à mettre à jour quelque énoncé prospectif que ce soit, verbal ou écrit, qu'elle peut formuler à l'occasion ou qui peut être fait en son nom, pour tenir compte de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour un autre motif, sauf si les lois sur les valeurs mobilières en vigueur l'exigent.

L'information disponible sur les sites Web mentionnés dans le présent rapport de gestion ou pouvant être obtenue par l'intermédiaire de ces sites ne fait pas partie de ce rapport de gestion. Les références à des sites Web dans le présent rapport ne constituent pas des hyperliens et ne sont faites qu'à titre d'information pour le lecteur, et à aucune autre fin.

Engagement en matière de présentation de l'information à fournir et de communication aux investisseurs

Canadian Tire s'efforce de respecter des normes élevées en matière de présentation de l'information à fournir et de communication aux investisseurs, et ses méthodes de publication de l'information financière ont été reconnues comme exemplaires. Reflet de notre engagement à fournir une information intégrale et transparente, le site Web de la Société (corp.canadiantire.ca/Fr/Investors) fournit toute l'information pertinente pour les investisseurs, notamment les documents suivants :

- la notice annuelle;
- la circulaire d'information de la direction;
- les rapports trimestriels;
- les fiches d'information trimestrielles;
- les conférences téléphoniques diffusées sur le Web (archivées pendant un an).

Il est également possible de consulter la notice annuelle, la circulaire d'information de la direction et les rapports trimestriels de la Société sur le site SEDAR (« Système électronique de données, d'analyse et de recherche ») à l'adresse www.sedar.com.

Pour communiquer avec le service des relations avec les investisseurs, veuillez communiquer avec Angela McMonagle au 416-480-8225 ou envoyer un courriel à investor.relations@cantire.com.

Bilans consolidés résumés (non audité)

(en millions de dollars canadiens)	Au 1 ^{er} octobre 2011	Au 2 octobre 2010 (note 22)	Au 1 ^{er} janvier 2011 (note 22)
ACTIF			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 13)	493,4 \$	658,3 \$	568,9 \$
Placements à court terme	167,2	194,3	196,7
Créances clients et autres débiteurs	875,6	614,7	673,9
Créances sur prêts (note 10)	3 964,9	3 952,3	4 051,0
Stocks de marchandises	1 775,1	1 238,3	901,0
Impôt sur le bénéfice à recouvrer	89,1	74,2	99,3
Charges payées d'avance et dépôts	81,5	72,2	37,6
	7 446,8	6 804,3	6 528,4
Actifs classés comme détenus en vue de la vente (note 15)	21,9	14,8	20,8
Total des actifs courants	7 468,7	6 819,1	6 549,2
Créances à long terme et autres actifs	707,1	759,6	726,9
Placements à long terme	165,3	30,2	75,8
Goodwill et immobilisations incorporelles	1 092,2	345,2	361,4
Immeubles de placement	70,7	70,6	68,6
Immobilisations corporelles	3 353,0	3 198,3	3 232,0
Impôt sur le bénéfice différé	21,6	31,2	34,6
Total de l'actif	12 878,6 \$	11 254,2 \$	11 048,5 \$
PASSIF			
Dettes bancaires (note 13)	120,0 \$	97,9 \$	118,0 \$
Dépôts	1 181,3	675,9	615,6
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	1 743,4	1 302,9	1 179,9
Provisions	181,4	229,0	196,2
Emprunts à court terme	586,1	100,3	100,6
Emprunts (note 16)	658,2	713,9	687,0
Tranche à court terme de la dette à long terme	354,2	388,3	354,2
Total des passifs courants	4 824,6	3 508,2	3 251,5
Provisions à long terme	55,3	22,9	25,1
Dettes à long terme	2 350,9	2 397,3	2 365,4
Dépôts à long terme	1 088,3	1 312,9	1 264,5
Impôt sur le bénéfice différé	71,4	–	–
Autres passifs à long terme	190,1	127,5	137,1
Total du passif	8 580,6	7 368,8	7 043,6
CAPITAUX PROPRES			
Capital social (note 11)	710,7	710,8	711,6
Surplus d'apport	1,0	0,2	0,3
Cumul des autres éléments du résultat global	27,5	(10,2)	(32,3)
Bénéfices non distribués	3 558,8	3 184,6	3 325,3
Total des capitaux propres	4 298,0	3 885,4	4 004,9
Total du passif et des capitaux propres	12 878,6 \$	11 254,2 \$	11 048,5 \$

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés.

Comptes consolidés résumés de résultat (non audité)

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)	Périodes de 13 semaines closes		Période de 39 semaines closes	
	le 1 ^{er} octobre 2011	le 2 octobre 2010 (note 22)	le 1 ^{er} octobre 2011	le 2 octobre 2010 (note 22)
Produits (note 5)	2 704,9 \$	2 266,1 \$	7 252,0 \$	6 624,8 \$
Coûts découlant des activités génératrices de produits (note 6)	(1 924,3)	(1 567,8)	(5 130,1)	(4 607,9)
Marge brute	780,6	698,3	2 121,9	2 016,9
Autres produits (charges) (note 17)	10,2	(0,9)	12,6	–
Charges opérationnelles				
Coûts de distribution	(85,8)	(72,6)	(239,4)	(219,1)
Coûts des ventes et de marketing	(330,0)	(264,8)	(875,7)	(777,6)
Frais administratifs	(172,9)	(183,9)	(521,1)	(512,4)
Total des charges opérationnelles (note 7)	(588,7)	(521,3)	(1 636,2)	(1 509,1)
Bénéfice opérationnel	202,1	176,1	498,3	507,8
Produits financiers	7,8	4,5	18,4	9,5
Charges financières	(39,9)	(42,1)	(117,7)	(126,3)
Charges financières nettes	(32,1)	(37,6)	(99,3)	(116,8)
Bénéfice avant impôt	170,0	138,5	399,0	391,0
Impôt sur le bénéfice	(33,5)	(38,0)	(98,3)	(116,1)
Bénéfice net	136,5 \$	100,5 \$	300,7 \$	274,9 \$
Bénéfice de base par action	1,68 \$	1,23 \$	3,69 \$	3,37 \$
Bénéfice dilué par action	1,67 \$	1,23 \$	3,68 \$	3,35 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires et d'actions de catégorie A sans droit de vote en circulation – de base (note 12)	81 446 801	81 591 011	81 448 346	81 609 190
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires et d'actions de catégorie A sans droit de vote en circulation – dilué (note 12)	81 740 993	81 931 561	81 810 490	81 940 502

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés.

États consolidés résumés du bénéfice global (non audité)

(en millions de dollars canadiens)	Périodes de 13 semaines closes		Période de 39 semaines closes	
	le 1 ^{er} octobre 2011	le 2 octobre 2010 (note 22)	le 1 ^{er} octobre 2011	le 2 octobre 2010 (note 22)
Bénéfice net	136,5 \$	100,5 \$	300,7 \$	274,9 \$
Autres éléments du résultat global				
Dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie :				
Profit (perte), déduction faite de l'impôt de 25,0 \$ et de 6,7 \$, respectivement (14,5 \$ et 12,5 \$ en 2010)	65,3	(34,2)	17,5	(23,9)
Reclassement de la perte dans les actifs non financiers, déduction faite de l'impôt de 5,4 \$ et de 16,1 \$, respectivement (5,5 \$ et 23,5 \$ en 2010)	14,1	12,9	41,2	48,7
Reclassement de la perte en résultat, déduction faite de l'impôt de 0,2 \$ et de 0,4 \$, respectivement (0,5 \$ et 1,7 \$ en 2010)	0,5	0,7	1,0	3,5
Actifs financiers disponibles à la vente :				
(Perte) profit, déduction faite de l'impôt de 0,2 \$ et de 2,8 \$, respectivement (néant et 0,1 \$ en 2010)	(0,3)	0,1	6,9	0,2
Reclassement du profit en résultat, déduction faite de l'impôt de 2,9 \$ et de 2,7 \$, respectivement (néant et néant en 2010)	(7,2)	(0,1)	(6,8)	(0,1)
Total des autres éléments du résultat global	72,4	(20,6)	59,8	28,4
Total du bénéfice global	208,9 \$	79,9 \$	360,5 \$	303,3 \$

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés.

Tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie (non audité)

(en millions de dollars canadiens)	Périodes de 13 semaines closes		Période de 39 semaines closes	
	le 1 ^{er} octobre 2011	le 2 octobre 2010 (note 22)	le 1 ^{er} octobre 2011	le 2 octobre 2010 (note 22)
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :				
Activités opérationnelles				
Bénéfice net	136,5 \$	100,5 \$	300,7 \$	274,9 \$
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :				
Perte de valeur relative aux créances sur prêts (note 10)	83,9	86,4	263,3	260,4
Amortissement des immobilisations corporelles et des immeubles de placement	57,7	57,0	163,5	166,2
Charges financières nettes	32,1	37,6	99,3	116,8
Charge d'impôt sur le bénéfice	33,5	38,0	98,3	116,1
Amortissement des immobilisations incorporelles	18,1	12,5	46,0	37,4
Variations de la juste valeur des instruments dérivés	19,8	(1,5)	25,2	(1,7)
Autres	9,8	11,5	12,9	6,7
Profit sur la réévaluation des actions (note 17)	(10,4)	–	(10,4)	–
	381,0	342,0	998,8	976,8
Variations du fonds de roulement et autres	174,5	(171,9)	54,8	(170,4)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles avant intérêts et impôt	555,5	170,1	1 053,6	806,4
Intérêts versés	(41,4)	(39,6)	(129,2)	(134,0)
Intérêts reçus	3,7	2,4	23,7	4,2
Impôt sur le bénéfice payé	(32,5)	(35,1)	(82,0)	(94,4)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	485,3	97,8	866,1	582,2
Activités d'investissement				
Acquisition du Groupe Forzani Ltée (note 17)	(739,9)	–	(739,9)	–
Acquisition de placements à court terme	(94,7)	(98,4)	(305,1)	(171,2)
Acquisition de placements à long terme	(17,5)	–	(123,1)	(24,8)
Acquisition d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement	(61,5)	(65,1)	(151,3)	(152,2)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(58,4)	(16,4)	(97,6)	(42,7)
Créances à long terme et autres actifs	(4,2)	0,3	(6,0)	3,8
Produit de la cession de placements à long terme	–	–	18,1	–
Produit de la cession de placements à court terme	150,4	49,4	324,6	81,7
Autres	2,7	1,1	8,9	5,4
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(823,1)	(129,1)	(1 071,4)	(300,0)
Activités de financement				
Émission d'emprunts à court terme	923,4	165,5	1 670,0	920,2
Remboursement d'emprunts à court terme	(880,1)	(165,3)	(1 426,4)	(982,9)
Émission de titres d'emprunt	23,6	24,7	96,4	168,6
Remboursement de titres d'emprunt	(54,3)	(68,8)	(125,2)	(212,1)
Émission d'actions (note 11)	1,1	1,0	10,5	15,8
Rachat d'actions (note 11)	(1,2)	(10,9)	(10,7)	(25,4)
Remboursement sur la dette à long terme et de passifs résultant de contrats de location-financement	(5,9)	(306,5)	(19,0)	(357,0)
Dividendes versés	(22,4)	(17,1)	(67,2)	(51,4)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(15,8)	(377,4)	128,4	(524,2)
Flux de trésorerie utilisés au cours de la période	(353,6)	(408,7)	(76,9)	(242,0)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, déduction faite de la dette bancaire, au début	728,1	968,6	450,9	802,1
Incidence des variations des cours de change sur la trésorerie détenue	(1,1)	0,5	(0,6)	0,3
Trésorerie et équivalents de trésorerie, déduction faite de la dette bancaire, à la fin (note 13)	373,4 \$	560,4 \$	373,4 \$	560,4 \$

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés.

États consolidés résumés des variations des capitaux propres (non audité)

(en millions de dollars canadiens)	<u>Capital social</u>	<u>Surplus d'apport</u>	<u>Couvertures de flux de trésorerie</u>	<u>Variations de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente</u>	<u>Total du cumul des autres éléments du résultat global</u>	<u>Bénéfices non distribués</u>	<u>Total des capitaux propres</u> (note 22)
Solde au 3 janvier 2010	720,4 \$	0,2 \$	(38,6) \$	– \$	(38,6) \$	2 961,1 \$	3 643,1 \$
Total du bénéfice global							
Bénéfice net						274,9	274,9
Autres éléments du résultat global							
Dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie :							
Perte, déduction faite de l'impôt de 12,5 \$			(23,9)		(23,9)		(23,9)
Reclassement de la perte dans les actifs non financiers, déduction faite de l'impôt de 23,5 \$			48,7		48,7		48,7
Reclassement de la perte en résultat, déduction faite de l'impôt de 1,7 \$			3,5		3,5		3,5
Actifs financiers disponibles à la vente :							
Profit, déduction faite de l'impôt de 0,1 \$				0,2	0,2		0,2
Reclassement du profit en résultat, déduction faite de l'impôt de néant				(0,1)	(0,1)		(0,1)
Total des autres éléments du résultat global	–	–	28,3	0,1	28,4	–	28,4
Total du bénéfice global	–	–	28,3	0,1	28,4	274,9	303,3
Apports des actionnaires et distributions aux actionnaires							
Émission d'actions de catégorie A sans droit de vote (note 11)	15,8				–		15,8
Rachat d'actions de catégorie A sans droit de vote (note 11)	(25,4)				–		(25,4)
Dividendes versés aux actionnaires					–	(51,4)	(51,4)
Total des apports des actionnaires et des distributions aux actionnaires	(9,6)	–	–	–	–	(51,4)	(61,0)
Solde au 2 octobre 2010	710,8 \$	0,2 \$	(10,3) \$	0,1 \$	(10,2) \$	3 184,6 \$	3 885,4 \$

États consolidés résumés des variations des capitaux propres (non audité) (suite)

(en millions de dollars canadiens)	Capital social	Surplus d'apport	Couvertures de flux de trésorerie	Variations de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente	Total du cumul des autres éléments du résultat global (note 22)	Bénéfices non distribués (note 22)	Total des capitaux propres
Solde au 1^{er} janvier 2011	711,6 \$	0,3 \$	(32,4) \$	0,1 \$	(32,3) \$	3 325,3 \$	4 004,9 \$
Total du bénéfice global						300,7	300,7
Bénéfice net							
Autres éléments du résultat global							
Dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie :							
Profit, déduction faite de l'impôt de 6,7 \$			17,5		17,5		17,5
Reclassement de la perte dans les actifs non financiers, déduction faite de l'impôt de 16,1 \$			41,2		41,2		41,2
Reclassement de la perte en résultat, déduction faite de l'impôt de 0,4 \$			1,0		1,0		1,0
Actifs financiers disponibles à la vente :							
Profit, déduction faite de l'impôt de 2,8 \$				6,9	6,9		6,9
Reclassement du profit en résultat, déduction faite de l'impôt de 2,7 \$				(6,8)	(6,8)		(6,8)
Total des autres éléments du résultat global	–	–	59,7	0,1	59,8	–	59,8
Total du bénéfice global	–	–	59,7	0,1	59,8	300,7	360,5
Apports des actionnaires et distributions aux actionnaires							
Émission d'actions de catégorie A sans droit de vote (note 11)	10,5				–		10,5
Rachat d'actions de catégorie A sans droit de vote (note 11)	(10,7)				–		(10,7)
Excédent du prix d'émission sur le prix de rachat (note 11)	(0,7)	0,7			–		–
Dividendes versés aux actionnaires					–	(67,2)	(67,2)
Total des apports des actionnaires et des distributions aux actionnaires	(0,9)	0,7	–	–	–	(67,2)	(67,4)
Solde au 1^{er} octobre 2011	710,7 \$	1,0 \$	27,3 \$	0,2 \$	27,5 \$	3 558,8 \$	4 298,0 \$

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés.

Notes annexes (non audité)

1. La Société et ses activités

La Société Canadian Tire Limitée et ses filiales (la « Société ») sont constituées de deux principaux secteurs d'activités commerciales, qui offrent un éventail de produits et de services de détail, y compris des articles d'usage courant, des vêtements, des articles de sport, de l'essence et des services financiers. Le 18 août 2011, la Société a acquis Le Groupe Forzani Ltée (« FGL Sports »). Les activités de FGL Sports sont comprises dans les résultats liés aux activités opérationnelles et la situation financière de la Société depuis le 19 août 2011. La Société est une entreprise constituée en société par actions à responsabilité limitée principalement présente au Canada. Le siège social est situé au 2180 Yonge Street, Toronto (Ontario), M4P 2V8, Canada. Les actions de la Société sont inscrites à la Bourse de Toronto (TSX : CTC, CTC.A).

Les activités de la Société sont tributaires des tendances saisonnières du secteur de la vente au détail. Le deuxième et le quatrième trimestres de chaque année sont habituellement ceux au cours desquels la Société enregistre des produits et un bénéfice net plus solides en raison du caractère saisonnier de certaines marchandises au sein de ses entreprises de détail et du calendrier de mise en œuvre des programmes de marketing.

2. Base d'établissement

Déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés (les « états financiers consolidés intermédiaires ») ont été préparés au moyen des méthodes comptables conformes aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS »), qui comprennent les interprétations publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») et le Comité d'interprétation des IFRS.

La Société a préparé ces états financiers consolidés intermédiaires pour les périodes de 13 semaines et de 39 semaines closes le 1^{er} octobre 2011 (et les résultats comparatifs pour les périodes de 13 semaines et de 39 semaines closes le 2 octobre 2010) selon IAS 34, *Information financière intermédiaire*, IFRS 1, *Première application des IFRS*, et selon les méthodes comptables qui, d'après les prévisions de la Société, devraient entrer en vigueur au 31 décembre 2011 et pour l'exercice se clôturant à cette date.

Ces états financiers consolidés intermédiaires doivent être lus parallèlement aux états financiers annuels de 2010 de la Société, aux informations à fournir transitoires en vertu des IFRS présentées à la note 22 des présents états financiers consolidés intermédiaires et aux principales informations à fournir annuelles et transitoires en vertu des IFRS présentées aux notes 22 et 23 des états financiers consolidés intermédiaires résumés et notes annexes du premier trimestre de 2011 de la Société (les « états financiers consolidés intermédiaires du premier trimestre de 2011 »).

Les principales méthodes comptables, telles qu'elles sont décrites dans les états financiers consolidés intermédiaires du premier trimestre de 2011 de la Société, ont été appliquées de manière cohérente lors de la préparation des présents états financiers consolidés intermédiaires. Veuillez donc consulter les états financiers consolidés intermédiaires du premier trimestre de 2011 pour obtenir une description détaillée des principales méthodes comptables de la Société (note 3) et des bases pour les justes valeurs (note 4).

Les présents états financiers consolidés intermédiaires ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société le 10 novembre 2011.

Mode de présentation

Les états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés selon la méthode du coût historique, sauf pour ce qui est des éléments suivants, qui ont été évalués à la juste valeur :

- les instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net;
- les instruments financiers dérivés;
- les actifs financiers disponibles à la vente;
- les passifs au titre des régimes de paiements fondés sur des actions réglés en trésorerie;
- les actifs acquis et les passifs pris en charge dans le cadre de l'acquisition de FGL Sports.

Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Ces états financiers consolidés intermédiaires sont présentés en dollars canadiens (« \$ CA »), soit la monnaie fonctionnelle de la Société. Toute l'information financière est présentée en millions, sauf les montants par action, qui sont présentés au dollar près.

Utilisation d'estimations et exercice de jugements

La préparation de ces états financiers consolidés intermédiaires en vertu des IFRS exige que la direction formule des jugements, procède à des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables et sur les montants présentés de l'actif et du passif, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date de ces états financiers consolidés intermédiaires ainsi que sur les montants présentés des produits et des charges pendant la période de présentation de l'information financière. Les résultats réels peuvent différer des estimations présentées dans les états financiers consolidés intermédiaires.

On a recours au jugement principalement au moment de déterminer si un solde ou une transaction devrait être constaté dans les présents états financiers consolidés intermédiaires. Les estimations et les hypothèses servent principalement à déterminer le mode d'évaluation des transactions et des soldes constatés. Cependant, les jugements et les estimations sont souvent interreliés.

Les jugements, les estimations et les hypothèses sont évalués de façon continue et se fondent sur l'expérience antérieure et sur d'autres facteurs, y compris les attentes relatives aux événements futurs qui semblent raisonnables compte tenu des circonstances. Les révisions des estimations comptables sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle l'estimation est révisée et au cours des périodes ultérieures touchées par la révision.

La Société a fait appel à son jugement lors de l'évaluation de la pertinence de consolider les entités ad hoc, du classement des contrats de location et des instruments financiers, de la constatation des pertes fiscales et des charges d'impôt, de l'établissement des unités génératrices de trésorerie, de la détermination de ses immeubles de placement, de la détermination des indicateurs de dépréciation des immobilisations corporelles, des immeubles de placement et des immobilisations incorporelles à durées d'utilité déterminées, du niveau de comptabilisation distincte des composantes liées aux immobilisations corporelles, et de la répartition des ajustements du prix d'achat à l'acquisition de FGL Sports.

Des estimations sont utilisées pour déterminer la durée d'utilité des immobilisations corporelles, des immeubles de placement et des immobilisations incorporelles aux fins de leur amortissement; pour comptabiliser ou évaluer des éléments tels que les provisions au titre des stocks, les programmes de fidélisation de la clientèle, les produits différés, les réserves au titre de l'assurance, les hypothèses sous-jacentes au calcul actuariel des obligations futures au titre des prestations de retraite, l'impôt et les autres taxes, les provisions, certaines évaluations à la juste valeur telles que celles liées à l'évaluation des regroupements d'entreprises, des paiements fondés sur des actions et des instruments financiers; pour soumettre le goodwill, les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée et les autres actifs à des tests de dépréciation; pour mettre à jour les modèles utilisés pour déterminer les provisions au titre des créances sur prêts; pour déterminer les ajustements du prix d'achat à l'acquisition de FGL Sports; et pour calculer les résultats pro forma comme si l'acquisition de FGL Sports avait eu lieu au début de l'exercice de la Société.

Normes, modifications et interprétations publiées mais non encore adoptées

Instruments financiers

En novembre 2009, l'IASB a publié IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »), qui comprend des directives de classement et d'évaluation des actifs financiers. En octobre 2010, des exigences s'appliquant aux passifs financiers ont été ajoutées à IFRS 9. IFRS 9 remplacera IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (« IAS 39 »), dans sa totalité. IFRS 9 utilise une approche unique pour établir si un actif ou un passif financier est évalué à son coût amorti ou à sa juste valeur, remplaçant ainsi les multiples directives d'IAS 39. Dans le cas des actifs financiers, l'approche d'IFRS 9 est fondée sur le modèle économique que suit l'entité pour la gestion des instruments financiers et sur les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. La nouvelle norme exige également l'utilisation d'une méthode unique de dépréciation, remplaçant ainsi les multiples méthodes de dépréciation d'IAS 39. Pour ce qui est des passifs financiers évalués à la juste valeur, les variations de la juste valeur découlant des modifications relatives au risque de crédit de la Société sont présentées dans les autres éléments du bénéfice global plutôt que dans le bénéfice net, à moins que cela entraîne une non-concordance comptable. Une non-concordance comptable peut survenir lorsque des passifs financiers évalués à la juste valeur sont gérés avec des actifs qui sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Une non-concordance comptable peut se produire lorsque la totalité de la variation de la juste valeur des actifs financiers est présentée en résultat net, mais qu'une portion de la variation de la juste valeur des passifs financiers correspondants ne l'est pas. IFRS 9 sera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013, l'application anticipée étant autorisée. La Société évalue actuellement l'incidence potentielle de cette norme.

Instruments financiers : Informations à fournir

En octobre 2010, l'IASB a modifié IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, qui sera appliquée prospectivement aux exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2011. Les modifications imposent de fournir des informations complémentaires sur les actifs financiers transférés. La Société évalue actuellement l'incidence potentielle de ces modifications.

Impôt différé – Recouvrement des actifs sous-jacents

En décembre 2010, l'IASB a modifié IAS 12, *Impôts sur le résultat* (« IAS 12 »). Cette modification introduit une exception aux exigences d'évaluation générales des immeubles de placement évalués à la juste valeur. La modification sera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2012. Cette modification ne devrait pas avoir d'incidence sur la Société, puisque ses immeubles de placement ne sont pas évalués à la juste valeur.

États financiers consolidés

En mai 2011, l'IASB a publié IFRS 10, *États financiers consolidés* (« IFRS 10 »), qui remplacera des parties d'IAS 27, *États financiers consolidés et individuels* (« IAS 27 »), et la totalité de SIC 12, *Consolidation – Entités ad hoc*. IFRS 10 définit les principes de présentation et de préparation des états financiers consolidés d'une entité qui en contrôle une ou plusieurs autres. La norme exige que l'entité consolide une entreprise détenue si elle est exposée aux rendements variables du fait de sa participation dans l'entreprise détenue ou qu'elle possède des droits sur ces rendements variables, et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements grâce à son pouvoir sur la société détenue. IAS 27 a donc été modifiée, mais contient toujours les directives existantes s'appliquant aux états financiers individuels.

Partenariats

En mai 2011, l'IASB a publié IFRS 11, *Partenariats* (« IFRS 11 »), qui remplacera IAS 31, *Participation dans des coentreprises*, et SIC 13, *Entités contrôlées conjointement – Apports non monétaires par des coentrepreneurs*. IFRS 11 exige qu'un coentrepreneur classe sa participation dans un partenariat à titre de coentreprise ou d'activité commune. Les coentreprises seront comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. L'option précédente qui permettait de comptabiliser les coentreprises selon la méthode de la consolidation proportionnelle a été éliminée. Dans le cas d'une activité commune, l'entité comptabilisera sa quote-part des actifs, des passifs, des produits et des charges de l'activité contrôlée.

Informations à fournir sur les participations dans d'autres entités

En mai 2011, l'IASB a publié IFRS 12, *Informations à fournir sur les participations dans d'autres entités* (« IFRS 12 »), qui définit les obligations d'information à l'égard des participations d'une entité dans d'autres entités, comme les filiales, les partenariats, les entreprises associées et les entités structurées exclues du périmètre de consolidation. Cette norme reprend les obligations d'information existantes et contient de nouvelles obligations d'information importantes qui portent sur la nature des participations dans d'autres entités et les risques qui y sont associés.

Par suite de la publication d'IFRS 10 et d'IFRS 11, IAS 28, *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises* (« IAS 28 »), a été modifiée. IAS 28 contient maintenant des directives sur la comptabilisation des participations dans des entités détenues et des entreprises associées et sur l'application de la méthode de la mise en équivalence à la comptabilisation des coentreprises.

IFRS 10, IFRS 11 et IFRS 12 ainsi que les modifications apportées à IAS 27 et à IAS 28 seront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013. L'adoption anticipée est permise seulement si toutes ces normes sont adoptées en même temps. Une entité peut cependant fournir une partie ou la totalité de l'information exigée aux termes d'IFRS 12 sans adopter de manière anticipée la totalité des dispositions d'IFRS 12 ni adopter de manière anticipée IFRS 10, IFRS 11, IAS 27 et IAS 28. La Société évalue actuellement l'incidence potentielle de ces normes.

Évaluation de la juste valeur

En mai 2011, l'IASB a publié IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur* (« IFRS 13 »), qui contient tous les détails de l'évaluation de la juste valeur et les obligations d'information s'appliquant à l'ensemble des IFRS. La nouvelle norme clarifie le fait que la juste valeur correspond au prix qui serait reçu à la vente d'un actif ou payé à la cession d'un passif dans le cadre d'une transaction ordonnée entre des participants du marché, à la date d'évaluation. Elle définit aussi les obligations d'information relatives à l'évaluation de la juste valeur. Aux termes des IFRS actuelles, les directives sur l'évaluation et la présentation de la juste valeur sont réparties entre les différentes normes qui exigent le recours à la juste valeur et, dans de nombreux cas, elles n'établissent pas une base d'évaluation claire ni des obligations cohérentes. IFRS 13 sera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013. L'adoption anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence potentielle de ces modifications.

Présentation des autres éléments du résultat global

En juin 2011, l'IASB a modifié IAS 1, *Présentation des états financiers*, qui exige maintenant que les sociétés regroupent dans les autres éléments du résultat global les éléments susceptibles d'être reclassés dans le bénéfice net du compte de résultat. Les modifications confirment les exigences actuelles selon lesquelles les composantes des autres éléments du résultat global et du bénéfice net doivent être présentées dans un seul état ou dans deux états consécutifs. Ces modifications seront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2012. La Société évalue actuellement l'incidence potentielle de ces modifications.

Notes annexes (non audité)

Avantages postérieurs à l'emploi

En juin 2011, l'IASB a modifié IAS 19, *Avantages du personnel*, qui s'applique aux régimes à prestations définies. Selon les modifications apportées à la norme, il n'est plus possible de reporter les écarts actuariels (méthode appelée l'approche du corridor), les variations découlant de la réévaluation des actifs et des passifs des régimes à prestations définies doivent être présentées à l'état du résultat global et de nouvelles obligations d'information ont été ajoutées. Ces modifications seront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013. L'adoption anticipée est permise. Ces modifications ne devraient pas avoir d'incidence importante sur la Société, car cette dernière comptabilise déjà immédiatement tout écart actuariel dans les autres éléments du résultat global.

3. Gestion du capital

Les objectifs de la Société en matière de gestion du capital sont les suivants :

- maintien de liquidités suffisantes afin de remplir ses obligations financières et de mener à bien ses plans stratégiques et opérationnels;
- maintien de réserves de liquidités saines et d'un bon accès au capital;
- réduction du coût du capital après impôt tout en prenant en considération les risques et les conditions actuels et futurs sur les plans de l'industrie, du marché et de l'économie.

La conjoncture économique actuelle et la transition aux IFRS n'ont pas eu d'incidence sur les objectifs de la Société en matière de gestion du capital.

Au cours du trimestre, la Société s'est conformée aux clauses restrictives clés liées à ses ententes d'emprunt existantes. En vertu de ces dernières, la Société dispose actuellement de la souplesse nécessaire pour financer la croissance des activités et maintenir ou modifier les taux des dividendes dans le cadre de la politique actuelle sur les dividendes.

Pour évaluer l'efficacité avec laquelle elle gère son capital, la Société surveille certains ratios clés afin de s'assurer qu'ils se situent dans les fourchettes cibles. Les divers ratios de la dette par rapport à la structure du capital sont évalués avec et sans l'incidence de la titrisation.

Le capital peut être défini de différentes façons en fonction de l'entité, du secteur d'activité et des différents besoins. La définition du capital de la Société est la même que la définition donnée à la note 18 des états financiers annuels de 2010 de la Société, sauf qu'elle inclut maintenant la dette de Glacier Credit Card Trust. La définition du capital exclut la dette de Franchise Trust. Veuillez vous reporter également à la note 23M des états financiers consolidés intermédiaires du premier trimestre de 2011.

La Société se conforme aux exigences réglementaires se rapportant aux activités de la Banque Canadian Tire (la « Banque »), sa banque à charte fédérale, et à d'autres exigences réglementaires qui ont une incidence sur ses activités commerciales.

Le ratio du capital de première catégorie et le ratio du capital total de la Banque se situent au-dessus de la cible minimale établie à l'interne. Le ratio actif/capital se situe en deçà des cibles maximales établies à l'interne. Les ratios internes minimaux de la Banque sont établis au moyen du processus interne d'évaluation de la suffisance du capital. Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2011 et de la période correspondante de l'exercice précédent, la Banque s'est conformée aux lignes directrices concernant le capital du BSIF en vertu des normes de Bâle II énoncées dans le document intitulé « Convergence internationale de la mesure des normes de fonds propres : dispositif révisé ».

Bien que l'acquisition de FGL Sports ait eu une incidence sur les ratios de la dette consolidée et sur les mesures des clauses restrictives, elle n'a pas modifié fondamentalement les objectifs de la Société en ce qui a trait à la gestion ou à la définition du capital. La Société respecte ses clauses restrictives.

4. Secteurs opérationnels

Depuis le 2 janvier 2011, la Société a réorganisé ses quatre secteurs opérationnels à présenter antérieurs afin d'être conforme à sa nouvelle vision de l'exploitation de ses activités. La Société possède désormais deux secteurs opérationnels à présenter : le secteur Détail et le secteur Services Financiers. Les chiffres comparatifs de l'exercice précédent ont été retraités afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice considéré.

Notes annexes (non audité)

Les deux secteurs opérationnels à présenter de la Société sont des unités commerciales stratégiques qui offrent différents produits et services. Ils sont gérés séparément en raison de leur nature distincte. Les activités de chacun des secteurs à présenter de la Société sont détaillées comme suit :

- Les activités de détail sont composées des catégories Au foyer, À l'atelier, Au jeu, Au volant, ainsi que des vêtements et des articles de sport. Elles sont menées par l'entremise de nombreuses enseignes, notamment le Groupe détail Canadian Tire, les postes d'essence Canadian Tire (la « Division pétrolière »), Mark's Work Warehouse, PartSource et diverses enseignes FGL Sports. Les activités de détail comprennent également le programme de prêts aux marchands (la partie [« silo »] de Franchise Trust qui accorde des prêts aux marchands), un programme de financement établi pour procurer aux marchands un moyen efficace et économique d'accéder à la majeure partie des fonds dont ils ont besoin pour l'exploitation de leurs magasins.
- Les Services Financiers proposent une gamme de cartes de crédit de marque Canadian Tire, des prêts personnels, des marges de crédit et des produits d'assurance et de garantie. Ils gèrent également une banque réglementée en vertu des lois fédérales qui offre des certificats de placement garantis et accepte les dépôts des consommateurs. Les Services Financiers comprennent également Glacier Credit Card Trust (« Glacier »), un programme de financement établi dans le but d'acheter des participations en copropriété dans les créances sur cartes de crédit de la Société, et ils émettent des titres de créance au profit d'investisseurs indépendants pour financer leurs acquisitions.

Les deux secteurs opérationnels à présenter possèdent des filiales ou des activités basées à l'étranger. Ces filiales détiennent des actifs tels que des titres à court terme très bien cotés. L'une gère une société de réassurance tandis que les autres fournissent des services d'approvisionnement en marchandises, de logistique et de gestion des fournisseurs hors du Canada. Ces actifs et ces activités ne constituent pas des secteurs géographiques.

Les secteurs exercent leurs activités de manière indépendante, mais partagent quelques services, comme les services généraux, la trésorerie, les finances, les services juridiques, les technologies de l'information et les ressources humaines. Toutes les transactions interentreprises sont éliminées lors de la consolidation. Les méthodes comptables des secteurs à présenter et la base d'établissement sont les mêmes que celles décrites dans la note 3 des états financiers consolidés intermédiaires du premier trimestre de 2011 de la Société.

Les informations concernant les résultats de chaque secteur à présenter figurent ci-dessous. Le rendement est évalué selon le résultat avant impôt du secteur, tel qu'il figure dans les rapports de gestion internes examinés par le chef de la direction de la Société. La direction a déterminé que cette mesure est la plus pertinente pour évaluer les résultats des secteurs.

(en millions de dollars canadiens)	Période de 13 semaines close le 1 ^{er} octobre 2011				Période de 13 semaines close le 2 octobre 2010			
	Détail	Services Financiers	Éliminations et ajustements	Total	Détail	Services Financiers	Éliminations et ajustements	Total
Produits externes	2 443,7 \$	239,6 \$	21,6 \$	2 704,9 \$	2 004,6 \$	239,2 \$	22,3 \$	2 266,1 \$
Produits interentreprises	0,1	3,5	(3,6)	—	0,2	2,7	(2,9)	—
Total des produits	2 443,8	243,1	18,0	2 704,9	2 004,8	241,9	19,4	2 266,1
Marge brute	617,5	145,1	18,0	780,6	538,3	140,6	19,4	698,3
Charges opérationnelles	(505,3)	(65,4)	(18,0)	(588,7)	(431,2)	(70,7)	(19,4)	(521,3)
Bénéfice opérationnel	122,5	79,6	—	202,1	106,4	69,7	—	176,1
Bénéfice avant impôt	105,8	64,2	—	170,0	84,2	54,3	—	138,5
Éléments inclus ci-dessus :								
Amortissements	73,0 \$	2,8 \$	— \$	75,8 \$	66,8 \$	2,7 \$	— \$	69,5 \$
Produits d'intérêts	12,6	174,6	(0,6)	186,6	11,8	171,3	(4,7)	178,4
Charges d'intérêts	22,4	36,2	(0,6)	58,0	26,7	37,5	(4,7)	59,5

Notes annexes (non audité)

(en millions de dollars canadiens)	Période de 39 semaines close le 1 ^{er} octobre 2011				Période de 39 semaines close le 2 octobre 2010			
	Détail	Services Financiers	Éliminations et ajustements	Total	Détail	Services Financiers	Éliminations et ajustements	Total
Produits externes	6 488,1	\$ 702,4	\$ 61,5	\$ 7 252,0	\$ 5 852,5	\$ 708,2	\$ 64,1	\$ 6 624,8
Produits interentreprises	0,5	9,3	(9,8)	–	0,5	7,7	(8,2)	–
Total des produits	6 488,6	711,7	51,7	7 252,0	5 853,0	715,9	55,9	6 624,8
Marge brute	1 662,8	407,4	51,7	2 121,9	1 548,9	412,1	55,9	2 016,9
Charges opérationnelles	(1 386,9)	(197,6)	(51,7)	(1 636,2)	(1 251,0)	(202,2)	(55,9)	(1 509,1)
Bénéfice opérationnel	288,8	209,5	–	498,3	299,5	208,3	–	507,8
Bénéfice avant impôt	235,6	163,4	–	399,0	231,7	159,3	–	391,0
Éléments inclus ci-dessus :								
Amortissements	201,5	\$ 8,0	–	\$ 209,5	197,2	\$ 6,4	–	\$ 203,6
Produits d'intérêts	36,9	509,2	(3,6)	542,5	31,2	502,1	(11,2)	522,1
Charges d'intérêts	68,0	104,6	(3,6)	169,0	78,6	109,4	(11,2)	176,8

Le tableau suivant présente les dépenses d'investissement par secteur :

	Période de 13 semaines close le 1 ^{er} octobre 2011				Période de 13 semaines close le 2 octobre 2010			
Dépenses d'investissement ¹	119,5	\$ 0,7	–	\$ 120,2	90,3	\$ 5,2	–	\$ 95,5
	Période de 39 semaines close le 1 ^{er} octobre 2011				Période de 39 semaines close le 2 octobre 2010			
Dépenses d'investissement ¹	227,7	\$ 5,1	–	\$ 232,8	199,2	\$ 8,0	–	\$ 207,2

¹ Les dépenses d'investissement sont établies selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Elles comprennent les actifs incorporels qui consistent en des logiciels (note 14).

Actifs sectoriels

(en millions de dollars canadiens)	Au 1 ^{er} octobre 2011	Au 2 octobre 2010	Au 1 ^{er} janvier 2011
Détail	8 757,8	7 523,6	7 246,5
Services Financiers	4 966,2	5 319,3	4 706,6
Éliminations	(845,4)	(1 588,7)	(904,6)
Total	12 878,6	11 254,2	11 048,5

5. Produits consolidés

(en millions de dollars canadiens)	Périodes de 13 semaines closes		Périodes de 39 semaines closes	
	le 1 ^{er} octobre 2011	le 2 octobre 2010	le 1 ^{er} octobre 2011	le 2 octobre 2010
Vente de biens	2 350,2	\$ 1 922,6	\$ 6 213,7	\$ 5 608,7
Produits d'intérêts sur les créances sur prêts	178,8	173,9	524,1	512,6
Services rendus	88,3	88,9	261,3	261,8
Redevances et droits de licence	85,1	77,2	244,8	233,9
Produits locatifs	2,5	3,5	8,1	7,8
	2 704,9	\$ 2 266,1	\$ 7 252,0	\$ 6 624,8

Notes annexes (non audité)

Principaux clients

Les produits proviennent d'une variété de clients. Canadian Tire, Mark's Work Wearhouse et FGL Sports livrent de la marchandise à un réseau de plus de 750 marchands indépendants et franchisés. Les Services Financiers et la Division pétrolière fournissent des biens et des services à des millions de clients. La Société ne dépend pas d'un client en particulier.

6. Coûts consolidés découlant des activités génératrices de produits

(en millions de dollars canadiens)	Périodes de 13 semaines closes		Périodes de 39 semaines closes	
	le 1 ^{er} octobre 2011	le 2 octobre 2010	le 1 ^{er} octobre 2011	le 2 octobre 2010
Coûts des ventes de stocks	(1 826,2) \$	(1 466,5) \$	(4 825,8) \$	(4 304,1) \$
Perte de valeur nette relative aux créances sur prêts	(69,5)	(73,4)	(221,6)	(221,4)
Charges financières sur les dépôts	(18,1)	(17,4)	(51,3)	(50,5)
Autres	(10,5)	(10,5)	(31,4)	(31,9)
	(1 924,3) \$	(1 567,8) \$	(5 130,1) \$	(4 607,9) \$

Pour la période de 13 semaines close le 1^{er} octobre 2011, une réduction de valeur des stocks d'un montant de 21,6 millions de dollars (12,6 millions en 2010) est incluse dans les Coûts des ventes de stocks car la valeur nette de réalisation est inférieure au coût. Pour la période de 39 semaines close le 1^{er} octobre 2011, une réduction de valeur des stocks d'un montant de 56,3 millions de dollars (37,6 millions en 2010) est incluse dans les Coûts des ventes de stocks.

Les réductions de valeurs des stocks comptabilisées au cours des périodes antérieures et reprises au cours de la période de 13 semaines et de la période de 39 semaines closes le 1^{er} octobre 2011 se sont chiffrées, respectivement, à 8,2 millions de dollars (4,1 millions en 2010) et à 15,2 millions (11,3 millions en 2010). Les réductions de valeur et les reprises sont incluses dans les Coûts découlant des activités génératrices de produits des comptes consolidés de résultat résumés.

7. Charges opérationnelles consolidées par nature

(en millions de dollars canadiens)	Périodes de 13 semaines closes		Périodes de 39 semaines closes	
	le 1 ^{er} octobre 2011	le 2 octobre 2010	le 1 ^{er} octobre 2011	le 2 octobre 2010
Charges liées au personnel (note 8)	(216,0) \$	(187,3) \$	(574,1) \$	(537,7) \$
Occupation	(113,7)	(95,3)	(310,4)	(285,4)
Marketing et publicité	(75,0)	(72,0)	(222,2)	(206,7)
Amortissement des immobilisations corporelles et des immeubles de placement	(57,7)	(57,0)	(163,5)	(166,2)
Amortissement des immobilisations incorporelles	(18,1)	(12,5)	(46,0)	(37,4)
Autres	(108,2)	(97,2)	(320,0)	(275,7)
	(588,7) \$	(521,3) \$	(1 636,2) \$	(1 509,1) \$

8. Charges consolidées liées au personnel

(en millions de dollars canadiens)	Périodes de 13 semaines closes		Périodes de 39 semaines closes	
	le 1 ^{er} octobre 2011	le 2 octobre 2010	le 1 ^{er} octobre 2011	le 2 octobre 2010
Salaires et traitements	(160,0) \$	(132,6) \$	(432,3) \$	(397,8) \$
Avantages	(45,7)	(53,4)	(120,9)	(131,2)
Paiements fondés sur des actions	(10,3)	(1,3)	(20,9)	(8,7)
	(216,0) \$	(187,3) \$	(574,1) \$	(537,7) \$

Notes annexes (non audité)

9. Régimes de paiement fondé sur des actions

Au cours de la période de 39 semaines close le 1^{er} octobre 2011, la Société a émis les droits à un paiement fondé sur des actions suivants :

Options sur actions

La Société a attribué à certains employés 433 804 options sur actions octroyées en conjonction avec des droits à la plus-value d'actions. Les droits sur ces options sur actions sont entièrement acquis après une période de trois ans, peuvent être exercés sur une période de sept ans et ont un prix d'exercice de 62,30 dollars.

Régime d'octroi d'unités d'actions au rendement de 2011

La Société a attribué à certains de ses employés des unités d'actions au rendement de 2011. Pour chaque unité d'actions au rendement qu'il détient, le participant peut choisir de recevoir un paiement en espèces équivalant au cours de clôture moyen pondéré des actions de catégorie A sans droit de vote négociées à la Bourse de Toronto, pour la période de 20 jours commençant le jour suivant le dernier jour de la période de rendement, multiplié par un coefficient de multiplication établi selon des critères précis axés sur le rendement.

10. Créances sur prêts

Le tableau suivant présente les renseignements quantitatifs sur le portefeuille de créances sur prêts de la Société :

(en millions de dollars canadiens)	Capital total des créances ¹			Solde moyen pour les périodes de 39 semaines closes	
	au	au	au	le	le
	1 ^{er} octobre	2 octobre	1 ^{er} janvier	1 ^{er} octobre	2 octobre
	2011	2010	2011	2011	2010
Créances sur cartes de crédit	3 906,6 \$	3 894,5 \$	3 996,3 \$	3 889,7 \$	3 882,6 \$
Prêts au titre des marges de crédit	9,5	12,0	11,3	10,3	13,6
Prêts personnels ²	4,4	15,1	11,2	7,2	23,2
Total des créances sur prêts des Services Financiers	3 920,5	3 921,6	4 018,8	3 907,2 \$	3 919,4 \$
Prêts aux marchands ³	658,2	713,9	687,0		
Autres prêts	9,4	—	—		
Total des créances sur prêts	4 588,1	4 635,5	4 705,8		
Moins : tranche à long terme ⁴	623,2	683,2	654,8		
Tranche à court terme des créances sur prêts	3 964,9 \$	3 952,3 \$	4 051,0 \$		

¹ Les montants sont présentés déduction faite de la provision pour pertes sur créances.

² Les prêts personnels sont des prêts non garantis qui sont accordés aux titulaires de cartes de crédit admissibles pour des durées de trois à cinq ans. Les prêts personnels prévoient des mensualités fixes composées du capital et des intérêts. Les prêts personnels peuvent toutefois être remboursés en tout temps sans pénalité.

³ Prêts aux marchands émis par Franchise Trust.

⁴ La tranche à long terme des créances sur prêts est comprise dans les créances à long terme et autres actifs et inclut les prêts aux marchands d'un montant de 620,0 millions de dollars au 1^{er} octobre 2011 (677,8 millions au 2 octobre 2010).

Toutes les créances sur prêts sont initialement comptabilisées à la juste valeur et évaluées ensuite au coût amorti. La perte de valeur des créances sur prêts pour les périodes de 13 semaines et de 39 semaines closes le 1^{er} octobre 2011 se chiffrait, respectivement, à 83,9 millions de dollars (86,4 millions en 2010) et à 263,3 millions (260,4 millions en 2010). Les recouvrements de la provision pour pertes sur créances pour les périodes de 13 semaines et de 39 semaines closes le 1^{er} octobre 2011 se sont élevés, respectivement, à 13,0 millions de dollars (13,1 millions en 2010) et à 37,1 millions (39,0 millions en 2010).

Notes annexes (non audité)

11. Capital social

(en millions de dollars canadiens)	1 ^{er} octobre 2011	2 octobre 2010	1 ^{er} janvier 2011
Autorisées			
3 423 366 actions ordinaires			
100 000 000 d'actions de catégorie A sans droit de vote			
Émises			
3 423 366 actions ordinaires (3 423 366 au 2 octobre 2010)	0,2 \$	0,2 \$	0,2 \$
78 020 008 actions de catégorie A sans droit de vote (78 006 067 au 2 octobre 2010)	710,5	710,6	711,4
	710,7 \$	710,8 \$	711,6 \$

Toutes les actions émises sont entièrement libérées. La Société ne détient aucune action ordinaire ou action de catégorie A sans droit de vote. Ni les actions ordinaires ni les actions de catégorie A sans droit de vote n'ont de valeur nominale.

Au cours de 2011 et de 2010, la Société a émis et racheté des actions de catégorie A sans droit de vote. L'excédent net du prix d'émission sur le prix de rachat donne lieu à un surplus d'apport. L'excédent net du prix de rachat sur le prix d'émission est d'abord imputé au surplus d'apport, le cas échéant. Le montant résiduel est imputé aux bénéfices non distribués.

Les transactions suivantes à l'égard des actions de catégorie A sans droit de vote ont été conclues en 2011 et en 2010 :

(en millions de dollars canadiens)	Période de 39 semaines close le 1 ^{er} octobre 2011		Période de 39 semaines close le 2 octobre 2010	
	Nombre d'actions	\$	Nombre d'actions	\$
Actions en circulation au début	78 020 007	711,4 \$	78 178 066	720,2 \$
Émises				
Régime de réinvestissement des dividendes	53 738	3,2	46 545	2,6
Régime d'options sur actions	1 000	–	2 000	0,1
Régime d'achat d'actions des employés	–	–	107 682	5,9
Régime de participation aux bénéfices des employés	59 491	3,6	74 491	4,1
Régimes de participation aux bénéfices des marchands associés	59 302	3,7	55 732	3,1
Rachetées	(173 530)	(10,7)	(458 449)	(25,4)
(Excédent du prix d'émission sur le prix de rachat)				
excédent du prix de rachat sur le prix d'émission	–	(0,7)	–	–
Actions en circulation à la fin	78 020 008	710,5 \$	78 006 067	710,6 \$

Depuis 1988, la Société suit une politique d'antidilution. Elle rachète des actions pour compenser en grande partie l'effet de dilution découlant de l'émission d'actions de catégorie A sans droit de vote en vertu de divers programmes qu'elle offre.

Au 1^{er} octobre 2011, la Société avait des dividendes déclarés et payables aux détenteurs d'actions de catégorie A sans droit de vote et d'actions ordinaires d'un montant de 22,4 millions de dollars (17,1 millions en 2010) au taux de 0,275 \$ par action (0,21 \$ en 2010).

12. Bénéfice par action de base et dilué

Le calcul du bénéfice par action de base et dilué est fondé sur le bénéfice net présenté dans les comptes consolidés de résultat et le nombre moyen pondéré d'actions en circulation de base et dilué, comme suit :

	Périodes de 13 semaines closes		Périodes de 39 semaines closes	
	le 1 ^{er} octobre 2011	le 2 octobre 2010	le 1 ^{er} octobre 2011	le 2 octobre 2010
Nombre d'actions				
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires et d'actions de catégorie A sans droit de vote – de base	81 446 801	81 591 011	81 448 346	81 609 190
Effet de dilution des options sur actions des employés	294 192	340 550	362 144	331 312
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires et de catégorie A sans droit de vote – dilué	81 740 993	81 931 561	81 810 490	81 940 502

Notes annexes (non audité)

13. Notes aux tableaux consolidés des flux de trésorerie

Les composantes de la trésorerie et des équivalents de trésorerie sont les suivantes :

(en millions de dollars canadiens)	1 ^{er} octobre 2011	2 octobre 2010	1 ^{er} janvier 2011
Trésorerie	22,5 \$	56,8 \$	15,5 \$
Équivalents de trésorerie	297,2	398,8	538,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie soumis à restrictions ¹	173,7	202,7	15,2
Total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	493,4	658,3	568,9
Dette bancaire	(120,0)	(97,9)	(118,0)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, déduction faite de la dette bancaire	373,4 \$	560,4 \$	450,9 \$

¹ Relatifs à Glacier Credit Card Trust et soumis à restrictions en vue des remboursements aux porteurs de billets.

14. Immobilisations corporelles, immeubles de placement et immobilisations incorporelles

Acquisitions et cessions

Au cours des périodes de 13 semaines et de 39 semaines closes le 1^{er} octobre 2011, des immobilisations corporelles et des immeubles de placement ont été acquis pour un coût total respectif de 63,5 millions de dollars (76,4 millions en 2010) et de 143,1 millions (160,6 millions en 2010). Le montant des immobilisations corporelles et des immeubles de placements acquis qui est compris dans les dettes fournisseurs et autres créditeurs au 1^{er} octobre 2011 était de 13,0 millions de dollars (16,8 millions en 2010). Des immobilisations corporelles et des immeubles de placement d'une valeur comptable de 3,1 millions de dollars (3,2 millions en 2010) et de 9,2 millions (5,1 millions en 2010) ont été cédés au cours de la période de 13 semaines et de la période de 39 semaines closes le 1^{er} octobre 2011, respectivement.

Au cours des périodes de 13 semaines et de 39 semaines closes le 1^{er} octobre 2011, des immobilisations incorporelles ont été acquises pour un coût total respectif de 56,7 millions de dollars (19,1 millions en 2010) et de 89,7 millions (46,6 millions en 2010). Le montant des immobilisations incorporelles acquises qui est compris dans les dettes fournisseurs et autres créditeurs au 1^{er} octobre 2011 était de 0,5 million de dollars (6,5 millions en 2010).

Engagements en capital

La Société a des engagements d'environ 23,6 millions de dollars au 1^{er} octobre 2011 liés à l'acquisition d'immobilisations corporelles (38,1 millions en 2010).

15. Actifs classés comme détenus en vue de la vente

Au 1^{er} octobre 2011, les actifs détenus en vue de la vente comprenaient des terrains et des bâtiments, dont les coûts s'élevaient à 13,3 millions de dollars et à 29,0 millions, respectivement (13,1 millions et 8,0 millions en 2010, respectivement), et un amortissement cumulé d'un montant de 20,4 millions (6,3 millions en 2010). Les terrains et les bâtiments sont habituellement liés aux magasins du secteur Détail qui ont été relocalisés. La Société commercialise activement ces propriétés auprès de tierces parties et celles-ci seront vendues lorsque la Société obtiendra des modalités et des conditions jugées acceptables.

Au cours des périodes de 13 semaines et de 39 semaines closes le 1^{er} octobre 2011, la Société a classé en actifs détenus en vue de la vente des terrains et des bâtiments d'une valeur de 8,6 millions de dollars (2,3 millions en 2010) et de 16,3 millions (9,7 millions en 2010), respectivement, puisqu'ils remplissaient les critères de classement en actifs détenus en vue de la vente prescrits. Au cours des périodes de 13 semaines et de 39 semaines closes le 1^{er} octobre 2011, la Société a transféré des terrains et des bâtiments d'une valeur de 1,0 million de dollars (néant en 2010) et de 7,9 millions (0,9 million en 2010), respectivement, classés antérieurement comme détenus en vue de la vente dans les immobilisations corporelles après avoir déterminé qu'ils ne remplissaient plus les critères de classement en actifs détenus en vue de la vente.

Notes annexes (non audité)

16. Emprunts

Franchise Trust, une entité juridique commanditée par une banque tierce, accorde des prêts aux marchands. Pour financer ces prêts aux marchands, Franchise Trust contracte elle-même des emprunts. Ces emprunts ne constituent pas une responsabilité légale directe pour la Société, mais ils ont été comptabilisés dans les comptes de la Société, puisque cette dernière exerce un contrôle réel sur le silo de Franchise Trust dont fait partie le programme de prêts aux marchands.

17. Regroupements d'entreprises

Acquisition de FGL Sports

Le 18 août 2011, la Société a obtenu le contrôle de FGL Sports. La participation de la Société, soit environ 97 pour cent des actions de catégorie « A » émises et en circulation (les « actions ordinaires ») de FGL Sports, comprenait les actions acquises jusqu'au 18 août 2011 inclusivement. La Société a acquis le reste des actions de FGL Sports le 25 août 2011.

FGL Sports est un détaillant canadien d'articles de sport qui offre une vaste gamme d'articles de marques reconnues et de marques privées et exploite des magasins franchisés ainsi que des succursales d'un océan à l'autre sous les enseignes suivantes : Sport Chek, Sports Experts, Intersport, Atmosphere, Tech Shop, Nevada Bob's Golf, Hockey Experts, Sport Mart, National Sports, Le Monde des Athlètes, S3 et Fitness Source.

L'acquisition de FGL Sports élargira la présence de Canadian Tire dans le secteur des articles de sport, grâce à un réseau combiné de plus de 1 000 points de vente d'articles de sport au détail partout au Canada. Les vêtements et les chaussures représentent une part considérable des ventes de FGL Sports, alors que le reste provient d'articles de sport durables qui complètent l'assortiment de la Société. L'acquisition d'enseignes de détail comme Sport Chek et Sports Experts constitue un développement naturel des activités de la Société dans le secteur des articles de sport.

Pour le trimestre clos le 1^{er} octobre 2011, l'apport de FGL Sports aux résultats de la Société s'est élevé à 219,5 millions de dollars pour les produits et à 3,5 millions pour le bénéfice net au cours de la période tampon allant du 19 août au 1^{er} octobre 2011.

Si l'acquisition avait été réalisée le 2 janvier 2011, la direction estime que les produits consolidés auraient été d'environ 8 milliards de dollars et le bénéfice net consolidé, d'environ 290 millions de dollars, pour la période de 39 semaines close le 1^{er} octobre 2011. En déterminant ces montants, la direction a supposé que les ajustements à la juste valeur qui ont été nécessaires à la date d'acquisition auraient été les mêmes si l'acquisition avait été réalisée le 2 janvier 2011. De plus, la variation au titre des coûts liés au contrôle et des frais connexes à l'acquisition engagés par FGL Sports a été exclue du calcul du bénéfice net consolidé.

La juste valeur de la contrepartie transférée à la date d'acquisition est la suivante :

(en millions de dollars canadiens)

Trésorerie	765,2 \$
Juste valeur des participations détenues antérieurement	35,4
Total de la contrepartie transférée	800,6 \$

Notes annexes (non audité)

La juste valeur provisoire des actifs identifiables acquis et des passifs repris à la date d'acquisition est la suivante :

(en millions de dollars canadiens)

Trésorerie et équivalents de trésorerie	25,3 \$
Créances clients et autres débiteurs ¹	111,1
Créances sur prêts	0,8
Stocks de marchandises	455,9
Impôt sur le bénéfice à recouvrer	3,4
Charges payées d'avance et dépôts	11,1
Créances à long terme et autres actifs	4,9
Immobilisations incorporelles	382,3
Immobilisations corporelles	155,1
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	(288,9)
Emprunts à court terme	(241,9)
Provisions	(31,0)
Impôt sur le bénéfice différé	(58,2)
Autres passifs à long terme	(37,7)
Total des actifs nets identifiables	492,2 \$

¹ Le montant brut des créances clients et autres débiteurs pris en charge s'élève à 112,4 millions de dollars, dont une tranche de 1,3 million était présumée être non recouvrable à la date d'acquisition.

La juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs pris en charge dans le tableau ci-dessus a été déterminée de façon provisoire, dans l'attente de l'examen final des évaluations par la direction.

Par suite de l'acquisition, le goodwill a été comptabilisé de la façon suivante :

(en millions de dollars canadiens)

Total de la contrepartie transférée	800,6 \$
Moins : total des actifs nets identifiables	492,2
Goodwill	308,4 \$

Le goodwill comptabilisé au moment de l'acquisition de FGL Sports est principalement attribuable au potentiel de croissance future attendu de l'élargissement de la clientèle des marques et des enseignes de FGL Sports, du réseau de magasins, qui sont principalement situés dans des centres commerciaux, ainsi que de l'accès à l'important segment de clientèle des 18 à 35 ans.

Aucun montant du goodwill comptabilisé ne devrait être déductible aux fins de l'impôt sur le bénéfice.

À ce jour, la Société a engagé des frais connexes à l'acquisition de 11,5 millions de dollars relativement aux frais juridiques externes, aux honoraires de conseil et aux frais liés à la diligence raisonnable. Ces frais ont été inclus dans les frais administratifs des comptes consolidés résumés de résultat.

Un profit avant impôt de 10,4 millions de dollars a été comptabilisé à l'égard de la participation précédemment détenue de la Société dans FGL Sports avant la date d'acquisition. Le profit est comptabilisé dans les Autres produits (charges) des comptes consolidés résumés de résultat et est inclus dans la juste valeur de la participation détenue antérieurement comprise dans la contrepartie totale transférée.

L'incidence de l'acquisition sur les tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie est la suivante :

(en millions de dollars canadiens)

Total de la contrepartie en trésorerie transférée	765,2 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie acquis	(25,3)
Acquisition du Groupe Forzani Ltée	739,9 \$

18. Questions juridiques

La Société et certaines de ses filiales sont parties à des poursuites. La Société a déterminé que toute poursuite représente une question juridique courante inhérente à ses activités, et que la résolution ultime de ces poursuites n'aura pas d'incidence significative sur son bénéfice consolidé, sur ses flux de trésorerie consolidés ni sur sa situation financière consolidée.

Notes annexes (non audité)

La filiale en propriété exclusive de la Société, la Banque Canadian Tire (la « Banque »), est partie à deux recours collectifs concernant des allégations voulant que certains frais facturés sur les cartes de crédit émises par la Banque ne sont pas autorisés en vertu de la *Loi sur la protection du consommateur* du Québec. La Banque a déterminé qu'elle a une solide défense contre ces deux recours, puisque les services bancaires et les informations à fournir sur les frais d'emprunt sont de compétence fédérale exclusive. Par conséquent, aucune provision n'a été constituée en prévision des montants à payer, le cas échéant, dans l'éventualité d'une décision défavorable. Si la décision avait été défavorable, le risque global total au 31 décembre 2010 aurait été d'environ 22,5 millions de dollars.

19. Questions fiscales

Dans le cours normal des activités, la Société fait régulièrement l'objet d'audits menés par l'administration fiscale. Bien que la Société ait déterminé que les déclarations fiscales qu'elle produit sont appropriées et justifiables, il existe toutefois la possibilité que certains éléments fassent l'objet d'une révision et soient contestés par l'administration fiscale.

Il n'y a eu aucune modification significative relativement aux audits menés par l'administration fiscale, tels qu'ils sont présentés à la note 14 des états financiers annuels les plus récents publiés pour l'exercice de 52 semaines clos le 1^{er} janvier 2011 figurant dans notre Rapport annuel 2010, à l'exception de ce qui est mentionné ci-après.

L'impôt sur le bénéfice des périodes de 13 semaines et de 39 semaines closes le 1^{er} octobre 2011 a été réduit de 13,8 millions de dollars et de 14,7 millions, respectivement, en raison d'ajustements à l'impôt estimatif à payer d'exercices antérieurs et de réévaluations fédérale et provinciale estimatives portant sur la question des dividendes reçus, qui a été réglée avec l'ARC au cours du quatrième trimestre de 2010 (pour une description détaillée, veuillez vous reporter à la note 14 des états financiers annuels de 2010 de la Société).

La Société examine périodiquement la possibilité de dénouements défavorables en matière de questions fiscales. La Société a établi que la décision finale relativement aux questions fiscales en litige qui impliquent l'administration fiscale n'aura pas d'incidence défavorable significative sur ses liquidités, sur sa situation financière consolidée ni sur son bénéfice consolidé des activités, car elle a déterminé qu'elle a établi des provisions adéquates à l'égard de ces questions fiscales. Si le passif d'impôt définitif différait sensiblement des provisions établies, cela pourrait avoir des répercussions positives ou négatives sur le taux d'imposition effectif de la Société et sur son bénéfice dans la période au cours de laquelle les questions seront en fin de compte résolues.

20. Parties liées

La Société a des relations entre parties liées avec des membres du conseil d'administration, le personnel clé de la direction et d'autres entités sur lesquelles ils exercent un contrôle. Le personnel clé de la direction est composé du chef de la direction, du chef des finances et des quatre plus hauts dirigeants. Les membres de la famille immédiate du personnel clé de la direction, les membres du conseil d'administration et toute entité sur laquelle ils exercent un contrôle sont également définis comme des parties liées. Les transactions avec les membres du conseil d'administration qui sont également des marchands Canadian Tire ont représenté moins de un pour cent des produits totaux de la Société et étaient conformes à la politique mise en place par la Société s'appliquant à tous les marchands. Les autres transactions avec les parties liées au cours de la période ont été négligeables.

Filiales importantes

Les filiales importantes sont des entités sur lesquelles la Société exerce un contrôle. Le contrôle existe lorsque la Société a le pouvoir, directement ou indirectement, de régir les politiques financières et opérationnelles d'une entité de façon à tirer des avantages de ses activités. En évaluant le contrôle, les droits de vote réels et potentiels qui peuvent actuellement être exercés ou convertis sont pris en compte. La direction a également tenu compte de facteurs additionnels dans l'évaluation du contrôle, comme la preuve circonstancielle de fait. Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés intermédiaires à partir de la date de début du contrôle jusqu'à la date à laquelle la Société cesse d'avoir le contrôle de la filiale.

Les filiales importantes de la Société sont :

Filiales importantes	Pays de constitution	Participation	
		2011	2010
Services Financiers Canadian Tire Limitée	Canada	100 %	100 %
Mark's Work Warehouse Limitée	Canada	100 %	100 %
Immobilière Canadian Tire Limitée	Canada	100 %	100 %
Le Groupe Forzani Ltée	Canada	100 %	-

21. Événements postérieurs

Le 10 novembre 2011, le conseil d'administration de la Société a déclaré un dividende de 0,30 \$ par action payable le 1^{er} mars 2012 aux actionnaires inscrits aux registres en date du 31 janvier 2012.

22. Transition aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS »)

La Société a adopté les IFRS avec prise d'effet le 2 janvier 2011. Avant l'adoption des IFRS, la Société présentait ses états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada antérieurs (les « PCGR antérieurs »). Par conséquent, les données correspondantes pour 2010 ont été ajustées par rapport aux montants auparavant présentés dans les états financiers de la Société en vertu des PCGR antérieurs. IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière* (« IFRS 1 »), exige que les nouveaux adoptants appliquent les IFRS de façon rétrospective comme si les IFRS avaient été en vigueur depuis la date de constitution de la Société. La date de transition de la Société est le 3 janvier 2010 (la « date de transition ») et un bilan consolidé d'ouverture a été préparé à cette date. Les états financiers consolidés intermédiaires pour les périodes de 13 semaines et de 39 semaines closes le 1^{er} octobre 2011 et les périodes comparatives de 2010 sont préparés conformément à IAS 34, *États financiers intermédiaires*. Ces états financiers ont été présentés conformément aux méthodes comptables prévues par les IFRS et qui sont présentées à la note 3 des états financiers consolidés intermédiaires du premier trimestre de 2011 de la Société. La Société préparera ses premiers états financiers consolidés annuels conformes aux IFRS pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2011 en appliquant les IFRS en vigueur à cette date. Par conséquent, le bilan et les états financiers consolidés d'ouverture pour 2010 et pour 2011 pourraient différer des présents états financiers si de nouvelles normes devaient être adoptées ultérieurement et entrer en vigueur avant la fin de 2011.

A. Présentation des états financiers consolidés

La Société n'a pas changé le format de présentation de ses états financiers du trimestre considéré clos le 1^{er} octobre 2011 par rapport à celui des trimestres précédents de 2011. Pour obtenir une description détaillée de la présentation adoptée en 2011, veuillez vous reporter à la note 22A des états financiers consolidés intermédiaires du premier trimestre de 2011 de la Société.

B. Exemptions choisies relativement à l'application rétrospective

IFRS 1 permet aux entités préparant leurs premiers états financiers conformes aux IFRS de se prévaloir de plusieurs exemptions facultatives à l'application rétrospective complète des IFRS. La Société a appliqué certaines de ces exemptions facultatives au premier trimestre clos le 2 avril 2011. Elle n'a pas choisi ni appliqué de nouvelles exemptions au trimestre considéré clos le 1^{er} octobre 2011. Pour obtenir une description détaillée des exemptions que la Société a appliquées, veuillez vous reporter à la note 22B des états financiers consolidés intermédiaires du premier trimestre de 2011 de la Société.

C. Exceptions obligatoires à l'application rétrospective des IFRS

Dans le cadre de la préparation des présents états financiers consolidés intermédiaires conformément à IFRS 1, la Société a appliqué certaines exceptions obligatoires à l'application rétrospective complète des IFRS au premier trimestre clos le 2 avril 2011. Elle n'a pas choisi ni appliqué de nouvelles exceptions obligatoires au trimestre considéré clos le 1^{er} octobre 2011. Pour obtenir une description détaillée des exceptions que la Société a appliquées, veuillez vous reporter à la note 22C des états financiers consolidés intermédiaires du premier trimestre de 2011 de la Société.

Notes annexes (non audité)

D. Rapprochement des capitaux propres présentés conformément aux PCGR antérieurs et des capitaux propres présentés conformément aux IFRS

Le tableau suivant présente un rapprochement du total des capitaux propres de la Société présenté conformément aux PCGR antérieurs avec ses capitaux propres présentés conformément aux IFRS au 1^{er} octobre 2010. Pour obtenir le rapprochement du total des capitaux propres de la Société au 3 janvier 2010 et au 1^{er} janvier 2011, veuillez vous reporter à la note 22D des états financiers consolidés intermédiaires du premier trimestre de 2011 de la Société.

(en millions de dollars canadiens)	Notes	2 octobre 2010
Total des capitaux propres présenté conformément aux PCGR antérieurs		3 928,9 \$
Ajustements transitoires :		
Immobilisations corporelles	i	(1,1)
Dépréciation	ii	(1,1)
Contrats de location	iii	26,2
Provisions	iv	(24,6)
Programmes de fidélisation	v	(1,2)
Avantages du personnel	vi	(13,8)
Paiements fondés sur des actions	vii	(4,1)
Consolidation	viii	(0,8)
Titrisation	ix	(41,4)
Instruments financiers	x	0,8
Conversion des monnaies étrangères	xi	4,2
Impôt sur le bénéfice	xii	13,4
Total des ajustements transitoires		(43,5)
Total des capitaux propres présenté conformément aux IFRS		3 885,4 \$

Les ajustements aux capitaux propres sont expliqués ci-dessous :

i) Immobilisations corporelles

IAS 16, *Immobilisations corporelles*, exige que la Société ventile le montant initialement comptabilisé pour une immobilisation corporelle entre ses parties significatives et qu'elle amortisse séparément chacune de ces parties sur sa durée d'utilité respective. La Société a déterminé que certains des actifs liés à sa chaîne d'approvisionnement peuvent être divisés en parties séparables ou « composantes » additionnelles. Ces composantes ont été amorties séparément sur leur durée d'utilité, ce qui a donné lieu à une charge d'amortissement plus élevée.

En outre, les produits d'assurance et de location portés en réduction du coût des immobilisations corporelles aux termes des PCGR antérieurs ont été reclassés en résultat conformément aux IFRS.

ii) Dépréciation

Les IFRS exigent que des tests de dépréciation soient réalisés à l'égard du goodwill, des immobilisations incorporelles et des immobilisations corporelles au niveau des unités génératrices de trésorerie. Aux termes du référentiel comptable antérieur, la Société procédait à des tests de dépréciation du goodwill au niveau de l'entité présentant l'information financière. Ce changement a donné lieu à la constatation d'une perte de valeur sur le goodwill d'une de ses unités génératrices de trésorerie dans le secteur opérationnel Détail.

En vertu des PCGR antérieurs, les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles autres que le goodwill faisaient l'objet de tests de dépréciation qui consistaient à comparer d'abord les flux de trésorerie non actualisés générés par l'actif ou le groupe d'actifs à leur valeur comptable. Si ce premier test indiquait qu'il y avait perte de valeur, le montant de la perte de valeur était ensuite calculé en comparant les flux de trésorerie actualisés à la valeur comptable de l'actif ou du groupe d'actifs. Aux termes des IFRS, les tests de dépréciation consistent à comparer immédiatement les flux de trésorerie actualisés à la valeur comptable d'un actif ou d'un groupe d'actifs. Par conséquent, la Société a comptabilisé des pertes de valeur sur certains des actifs à long terme de son secteur opérationnel Détail.

iii) Contrats de location

L'adoption de la comptabilisation des contrats de location conformément aux IFRS a deux incidences sur la Société : a) le reclassement de certains contrats de location, des contrats de location simple aux contrats de location-financement, et b) la comptabilisation de profits et pertes différés sur des transactions de cession-bail antérieures.

Notes annexes (non audité)

a) Aux termes des PCGR antérieurs, la Société classait les contrats de location dans les contrats de location simple ou dans les contrats de location-financement en fonction des résultats de tests de démarcation quantitatifs. Selon les IFRS, l'évaluation doit reposer sur une analyse qualitative des risques et avantages. À la suite de l'analyse qualitative, la Société a répertorié certains contrats de location liés aux TI et à la chaîne d'approvisionnement pour lesquels la Société obtient la majeure partie des risques et des avantages rattachés au droit de propriété. Ces contrats de location étaient reclassés des contrats de location simple aux contrats de location-financement. Par conséquent, la Société a comptabilisé de façon rétrospective des obligations au titre des actifs loués et des contrats de location-financement, ainsi qu'un ajustement aux bénéfices non distribués en fonction de la différence entre les paiements au titre des locations calculés selon les PCGR antérieurs et l'amortissement et les intérêts (accroissement) sur les contrats de location-financement conformément aux IFRS.

b) Aux termes des IFRS, si une transaction de cession-bail débouche sur un contrat de location simple et que la transaction est effectuée à la juste valeur, tout profit ou perte doit être comptabilisé immédiatement. Aux termes des PCGR antérieurs, la Société amortissait les profits et pertes sur la durée du bail. Par conséquent, la Société a constaté le solde restant des profits différés sur ses transactions de cession-bail dans les bénéfices non distribués d'ouverture.

iv) Provisions

Aux termes des IFRS, les réserves et les charges à payer pour lesquelles il existe un important degré d'incertitude quant au montant et à l'échéancier des paiements sont classées dans les provisions. De plus, une provision doit être actualisée lorsque la valeur temps de l'argent est significative. Par conséquent, la Société a reclassé certaines charges à payer dans les provisions et a actualisé ces provisions, le cas échéant.

De plus, les IFRS spécifient que le taux d'actualisation appliqué à la provision doit tenir compte des risques liés à l'obligation. Aux termes des PCGR antérieurs, la Société évaluait ses provisions au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations d'après le taux d'intérêt sans risque ajusté en fonction du crédit. Par conséquent, la Société a réévalué ses provisions au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, qui sont maintenant désignées comme des provisions au titre de la remise en état des sites et du démantèlement conformément aux IFRS.

Aux termes des PCGR antérieurs, les réserves et charges à payer étaient comptabilisées uniquement lorsqu'il existait une obligation juridique. Aux termes des IFRS, les provisions sont comptabilisées aussi bien en cas d'obligation juridique que d'obligation implicite. Une obligation implicite incombe à la Société lorsque ses actions indiquent aux tiers qu'elle assumera certaines responsabilités et que, en conséquence, la Société a créé chez ces tiers une attente fondée qu'elle assumera ces responsabilités.

v) Programmes de fidélisation

IFRIC 13, *Programmes de fidélisation de la clientèle*, exige que les points de fidélité octroyés dans le cadre d'une vente soient comptabilisés comme une composante distincte des produits reçus sur cette transaction. Les produits reçus sur la transaction doivent être répartis entre les points de fidélité en fonction de leur juste valeur et différés jusqu'à ce que les points de fidélité soient échangés, à moins qu'un tiers ne fournisse les récompenses, auquel cas les produits sont différés jusqu'à ce que la Société remplisse ses obligations envers les clients en ce qui a trait à la livraison des récompenses. Par conséquent, la Société a comptabilisé des produits différés enregistrés dans le cadre de transactions relativement à ses programmes de fidélisation, jusqu'à ce que la Société ait rempli ses obligations envers le client.

vi) Avantages du personnel

Aux termes des PCGR antérieurs, la Société avait recours à la méthode du corridor pour amortir les écarts actuariels. Lors de sa transition aux IFRS, la Société a choisi de ramener à zéro les écarts actuariels cumulatifs non amortis à la date de transition. Les écarts actuariels cumulatifs non amortis existant à la date de transition ont été constatés dans les bénéfices non distribués d'ouverture au titre des régimes d'avantages du personnel de la Société. Les pertes actuarielles liées aux avantages du personnel, auparavant incluses dans le « cumul des autres éléments du résultat global » dans l'état consolidé résumé des variations des capitaux propres, sont présentées dans les « bénéfices non distribués » au 1^{er} janvier 2011. Il n'y avait aucune incidence sur le total des capitaux propres dans le bilan consolidé résumé au 1^{er} janvier 2011.

vii) Paiements fondés sur des actions

Aux termes des PCGR antérieurs, l'obligation relative aux droits à des paiements fondés sur des actions réglés en trésorerie était réévaluée à chaque période de présentation de l'information financière selon la valeur intrinsèque de chacun des droits et de la tranche non acquise des droits. Aux termes des IFRS, l'obligation relative aux droits réglés en trésorerie est réévaluée à chaque date de clôture selon la juste valeur de chacun des droits et de la tranche non acquise.

Notes annexes (non audité)

Aux termes des PCGR antérieurs, la Société constatait les renonciations à des droits à des paiements fondés sur des actions à mesure que survenaient ces renonciations. Selon les IFRS, le nombre de droits dont l'acquisition est attendue doit être estimé. Cette estimation sera révisée, si nécessaire, si des informations ultérieures indiquent que le nombre réel de renonciations devrait vraisemblablement différer de l'estimation initiale. La Société a donc ajusté son passif au titre des droits à des paiements fondés sur des actions.

Aux termes des PCGR antérieurs, la Société constatait la juste valeur totale des droits à des paiements fondés sur des actions, les droits étant acquis de façon graduelle de façon linéaire sur la durée d'emploi nécessaire à l'acquisition des droits. Aux termes des IFRS, la Société constate la juste valeur de chaque tranche de droits attribués, les droits étant acquis de façon graduelle de façon linéaire sur la période d'acquisition des droits de chaque tranche.

viii) Consolidation

Glacier Credit Card Trust (« Glacier »)

Glacier Credit Card Trust a été constituée dans le but d'acheter des participations en copropriété dans les créances sur cartes de crédit de la Société. Glacier émet aussi des titres de créance au profit d'investisseurs indépendants pour financer ses acquisitions de créances sur cartes de crédit. Aux termes des PCGR antérieurs, il avait été déterminé que Glacier était une structure d'accueil admissible et, par conséquent, qu'elle était exemptée de la consolidation. Aux termes des IFRS, la Société est tenue de consolider toute entité qu'elle contrôle, d'après les critères énoncés dans IAS 27, *États financiers consolidés et individuels* (« IAS 27 »), et SIC 12, *Consolidation – Entités ad hoc* (« SIC 12 »). La Société a déterminé qu'elle détient le contrôle de Glacier et doit, par conséquent, conformément aux IFRS, consolider Glacier.

Programme de prêts aux marchands

Franchise Trust (« FT »), une entité juridique commanditée par une banque tierce, accorde aux marchands des prêts pour leurs achats de stocks et d'immobilisations. La Société s'est entendue avec plusieurs importantes banques canadiennes pour que celles-ci fournissent des lettres de garantie à Franchise Trust pour soutenir la qualité du crédit du portefeuille de prêts. La Société n'était aucunement tenue de consolider quelque partie que ce soit de FT aux termes des PCGR antérieurs. Selon les IFRS, la Société est tenue de consolider une entité ou un accord (en tout ou en partie) lorsqu'elle est réputée en détenir le contrôle, d'après les critères énoncés dans IAS 27 et SIC 12. La Société a déterminé qu'elle contrôle la partie (silo) de FT qui accorde des prêts aux marchands aux termes du programme de prêts aux marchands et, par conséquent, elle est tenue de consolider le silo de FT qui contient le programme de prêts aux marchands.

ix) Titrisation

Depuis 1995, la Société titrise des créances sur cartes de crédit par l'intermédiaire de Glacier. Aux termes des PCGR antérieurs, la Société a comptabilisé des profits et des pertes à la vente et décomptabilisé les créances sur cartes de crédit. Aux termes des IFRS, une entité ne peut pas décomptabiliser un actif lorsqu'elle conserve la majeure partie des risques et avantages rattachés à cet actif. Par conséquent, les transactions de titrisation ne sont plus admissibles à la décomptabilisation aux termes des IFRS et la Société doit inscrire les créances dans les bilans consolidés. Par conséquent, les profits et pertes à la vente des créances ont fait l'objet d'une reprise.

x) Instruments financiers

Couverture avec options

Aux termes des IFRS, la Société est tenue de refléter la valeur temps des contrats d'option sur devises dans les comptes consolidés de résultat. Aux termes des PCGR antérieurs, la juste valeur de marché du portefeuille de contrats d'option sur devises a été constatée à titre d'ajustement des stocks (en ce qui a trait aux biens pour lesquels les droits de propriété ont été transférés) ou des autres éléments du résultat global (pour la marchandise future qui n'est pas encore achetée). Aux termes des IFRS, la composante valeur temps de l'évaluation à la juste valeur de marché du portefeuille de contrats d'option sur devises est comptabilisée dans les comptes consolidés de résultat plutôt que dans les autres éléments du résultat global, ce qui constitue une nouvelle source de volatilité du compte de résultat aux termes des IFRS.

Coûts d'émission de titres de créance

Aux termes des IFRS, tous les coûts de transaction directement imputables à l'émission de titres de créance doivent être inscrits à l'actif et amortis sur la durée des titres de créance. Aux termes des PCGR antérieurs, la Société comptabilisait en charges ces coûts de transaction à mesure qu'ils étaient engagés. Par conséquent, les coûts précédemment comptabilisés en charges sont inscrits à l'actif dans les bilans consolidés de façon rétrospective et portés en réduction de l'encours de la dette.

Notes annexes (non audité)

Provision pour perte de valeur sur les créances sur prêts

Autant aux termes des PCGR antérieurs que des IFRS, la Société détermine sa provision pour perte de valeur sur les créances sur prêts au moyen d'un modèle reposant sur les pertes subies. Toutefois, les IFRS exigent qu'il y ait indication objective de perte pour pouvoir comptabiliser une perte de valeur sur un actif financier. Les IFRS fournissent également des directives plus détaillées sur les événements générateurs de pertes, sur l'analyse de la dépréciation et sur les circonstances qui justifient la comptabilisation d'une perte de valeur. Ces directives accrues ont donné lieu à l'augmentation de la provision pour perte de valeur de la Société.

xi) Conversion des devises

La Société a choisi de ramener à zéro tous les écarts de change cumulés à la date de transition. Les écarts de change cumulés existant à la date de transition ont été entièrement comptabilisés dans les bénéfices non distribués d'ouverture.

xii) Impôt sur le bénéfice

Cet ajustement reflète la variation de l'impôt sur le bénéfice exigible ou différé découlant des ajustements aux termes des IFRS, comme le permet IAS 12, *Impôts sur le résultat*.

E. Rapprochement du bénéfice net présenté conformément aux PCGR antérieurs et du bénéfice global présenté conformément aux IFRS

Le tableau ci-dessous présente un rapprochement du bénéfice net et du bénéfice global de la Société présentés conformément aux PCGR antérieurs et de son bénéfice net et de son bénéfice global présentés conformément aux IFRS pour les périodes de 13 semaines et de 39 semaines closes le 2 octobre 2010. Pour obtenir le rapprochement du bénéfice net et du bénéfice global de la Société pour la période de 52 semaines close le 1^{er} janvier 2011, veuillez vous reporter à la note 22E des états financiers consolidés intermédiaires du premier trimestre de 2011 de la Société.

(en millions de dollars canadiens)	Notes	Période de 13 semaines close le 2 octobre 2010	Période de 39 semaines close le 2 octobre 2010
Bénéfice net présenté conformément aux PCGR antérieurs		103,2 \$	272,5 \$
Ajustements transitoires :			
Immobilisations corporelles	i	(0,1)	(0,5)
Dépréciation	ii	0,0	0,2
Contrats de location	iii	(3,9)	(9,2)
Provisions	iv	0,1	0,1
Programmes de fidélisation	v	0,2	0,4
Avantages du personnel	vi	0,2	0,4
Paielements fondés sur des actions	vii	2,0	2,6
Consolidation	viii	(0,2)	(0,8)
Titrisation	ix	5,9	7,8
Instruments financiers	x	(9,0)	1,3
Impôt sur le bénéfice	xi	2,1	0,1
Total des ajustements transitoires		(2,7)	2,4
Bénéfice net présenté conformément aux IFRS		100,5 \$	274,9 \$

(en millions de dollars canadiens)	Notes	Période de 13 semaines close le 2 octobre 2010	Période de 39 semaines close le 2 octobre 2010
Bénéfice global présenté conformément aux PCGR antérieurs		78,8 \$	302,0 \$
Ajustements transitoires :			
Ajustements au bénéfice net		(2,7)	2,4
Avantages du personnel	vi	-	-
Instruments financiers	x	3,8	(1,1)
Bénéfice global présenté conformément aux IFRS		79,9 \$	303,3 \$

Notes annexes (non audité)

Les ajustements au bénéfice net et au bénéfice global sont expliqués ci-dessous :

i) Immobilisations corporelles

Des composantes importantes additionnelles de certains actifs sont amorties séparément sur une durée d'utilité plus courte. Par conséquent, une charge d'amortissement plus élevée a été comptabilisée à l'égard de ces composantes.

ii) Dépréciation

Au moment de la transition initiale aux IFRS, la Société a comptabilisé une perte de valeur à l'égard de certains actifs amortissables. La diminution de l'évaluation sur la base du coût a donné lieu à une diminution de la charge d'amortissement.

iii) Contrats de location

La Société comptabilise les contrats de location visant certains actifs comme des contrats de location-financement aux termes des IFRS. Par conséquent, la Société amortit les actifs loués selon la même méthode que les actifs similaires qu'elle possède et comptabilise une charge de désactualisation sur l'obligation de financement. Aux termes des PCGR antérieurs, ces actifs étaient comptabilisés dans les contrats de location simple, et les paiements au titre des locations étaient comptabilisés en charges de façon linéaire sur la durée du contrat de location.

En outre, le profit comptabilisé sur des transactions de cession-bail antérieures était amorti en résultat net de façon linéaire sur la durée du contrat de location conformément aux PCGR antérieurs. Aux termes des IFRS, en raison du reclassement du contrat de location des contrats de location simple aux contrats de location-financement, le profit à la vente a été amorti de la même façon que les actifs loués.

Aux termes des PCGR antérieurs, la Société amortissait les profits et les pertes sur les transactions de cession-bail antérieures classées dans les contrats de location simple sur la durée prévue du contrat de location. Aux termes des IFRS, les profits et les pertes sur les transactions de cession-bail qui débouchent sur un contrat de location simple doivent être comptabilisés immédiatement. Par conséquent, les soldes ne sont plus amortis.

iv) Provisions

Les ajustements ont trait aux variations du taux d'actualisation selon les IFRS au cours de l'exercice et au taux de désactualisation appliqué aux provisions pour la garantie et la remise en état des sites. Ces éléments ont été partiellement contrebalancés par l'amortissement des obligations au titre de la remise en état des sites et du démantèlement.

v) Programmes de fidélisation

Récompenses fournies par la Société

Aux termes des IFRS, la Société diffère les produits alloués aux points de fidélité octroyés dans le cadre d'une vente et comptabilise ces produits lorsque les clients échangent leurs points de fidélité. Aux termes des PCGR antérieurs, le coût de la fourniture de points de fidélité était inclus dans les produits et les coûts liés au marketing.

Récompenses fournies par un tiers

Aux termes des PCGR antérieurs, la Société a comptabilisé les coûts liés à ses programmes d'argent Canadian Tire en réduction des produits. Aux termes des IFRS, comme les récompenses associées à ce programme sont fournies par un tiers, la Société diffère les produits jusqu'à ce qu'elle remplisse ses obligations envers les clients en ce qui a trait aux récompenses. Comme l'obligation de la Société envers les clients est remplie au moment de l'octroi des points de fidélité à ceux-ci, l'événement déclencheur pour différer les produits et l'événement déclencheur pour comptabiliser les produits sont un seul et même événement. Par conséquent, la Société constate immédiatement les produits découlant de la transaction liée au programme de fidélisation et une charge correspondante liée à la fidélisation.

vi) Avantages du personnel

La Société a choisi de comptabiliser la totalité des écarts actuariels cumulatifs à la date de transition. Par conséquent, la Société a ajusté sa charge pour en retirer l'amortissement des écarts actuariels. En outre, la Société a pour politique, conformément aux IFRS, de comptabiliser les écarts actuariels dans les autres éléments du bénéfice global. Aux termes des PCGR antérieurs, la Société constatait les écarts actuariels en résultat selon l'approche du corridor.

vii) Paiements fondés sur des actions

Aux termes des PCGR antérieurs, l'obligation relative aux droits à des paiements fondés sur des actions réglés en espèces était réévaluée à chaque période de présentation de l'information financière en fonction de la valeur intrinsèque de chacun des droits et de la tranche des droits acquis. Aux termes des IFRS, l'obligation relative aux droits réglés en espèces a été réévaluée à chaque date de clôture en fonction de la juste valeur de chacun des droits et de la tranche des droits acquis.

Aux termes des PCGR antérieurs, la Société constatait les renoncements à des droits à des paiements fondés sur des actions à mesure que survenaient ces renoncements. Selon les IFRS, le nombre de droits dont l'acquisition est attendue

Notes annexes (non audité)

doit être estimé. Cette estimation sera révisée, si nécessaire, si des informations ultérieures indiquent que le nombre réel de renoncations devrait vraisemblablement différer de l'estimation initiale. La Société a donc ajusté son passif au titre des droits à des paiements fondés sur des actions.

Aux termes des PCGR antérieurs, la Société constatait la juste valeur totale des droits à des paiements fondés sur des actions, les droits étant acquis de façon graduelle de façon linéaire sur la durée d'emploi nécessaire à l'acquisition des droits. Aux termes des IFRS, la Société constate la juste valeur de chaque tranche de droits attribués, les droits étant acquis de façon graduelle de façon linéaire sur la période d'acquisition des droits de chaque tranche.

viii) Consolidation

La Société consolide Glacier et le silo de FT qui contient le programme de prêts aux marchands aux termes des IFRS, alors qu'elle ne consolidait pas ces entités aux termes des PCGR antérieurs. Par conséquent, conformément aux IFRS, la détermination du bénéfice net de la Société doit tenir compte des résultats financiers de ces entités.

ix) Titrisation

Les créances sur cartes de crédit titrisées par l'intermédiaire de Glacier ne sont plus admissibles à la décomptabilisation aux termes des IFRS, comme c'était le cas selon les PCGR antérieurs. Par conséquent, la Société a réintroduit les soldes de créances et les produits et charges relatifs à ces soldes.

x) Instruments financiers

Couverture avec options

Aux termes des IFRS, la Société est tenue de refléter la valeur temps des contrats d'option sur devises dans les comptes consolidés de résultat. Aux termes des PCGR antérieurs, la juste valeur de marché du portefeuille de contrats d'option sur devises a été constatée à titre d'ajustement des stocks (en ce qui a trait aux biens pour lesquels les droits de propriété ont été transférés) ou des autres éléments du bénéfice global (pour la marchandise future qui n'est pas encore achetée). Aux termes des IFRS, la composante valeur temps de l'évaluation à la juste valeur de marché du portefeuille de contrats d'option sur devises est comptabilisée dans les comptes consolidés de résultat plutôt que dans les autres éléments du bénéfice global, ce qui entraînera davantage de volatilité dans les prochains comptes de résultat en vertu des IFRS.

Désignation d'instruments financiers précédemment constatés

Au moment de la transition aux IFRS, certains actifs financiers ont été reclassés des actifs détenus à des fins de transaction aux actifs disponibles à la vente. Les variations de la juste valeur des actifs financiers classés dans les actifs détenus à des fins de transaction sont comptabilisées en résultat net, alors que les variations de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global.

Coûts d'émission de titres de créance

Aux termes des IFRS, tous les coûts de transaction directement imputables à l'émission de titres de créance doivent être inscrits à l'actif. Aux termes des PCGR antérieurs, la Société comptabilisait en charges ces coûts de transaction à mesure qu'ils étaient engagés. Par conséquent, les coûts précédemment comptabilisés en charges ont été inscrits à l'actif dans les bilans consolidés de façon rétrospective et portés en réduction de l'encours de la dette. Ces coûts de transaction sont amortis sur la durée de la dette à laquelle ils sont liés.

Provision pour perte de valeur sur les créances sur prêts

Aux termes des IFRS, la Société a dû recalculer sa provision pour perte de valeur sur les créances sur prêts. Cette situation a donné lieu à une augmentation de l'amortissement et à une diminution du bénéfice net.

xi) Impôt sur le bénéfice

Cet ajustement reflète la variation de l'impôt sur le bénéfice exigible ou différé découlant des ajustements aux termes des IFRS décrits.

F. Rapprochement des flux de trésorerie présentés conformément aux PCGR antérieurs et des flux de trésorerie présentés conformément aux IFRS

Les ajustements les plus importants aux tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie de la Société présentés conformément aux IFRS ont trait à la consolidation d'entités supplémentaires en vertu des IFRS, dont la consolidation n'était pas exigée en vertu des PCGR antérieurs, et à l'élimination des transactions de titrisation présentées conformément aux PCGR antérieurs, lesquelles ne répondent plus aux critères de décomptabilisation en vertu des IFRS.

Tous les montants et les changements de classement décrits dans cette note concernent des éléments présentés dans les tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie de la Société pour la période de 39 semaines close le 2 octobre 2010.

Notes annexes (non audité)

Par suite de la consolidation d'entités supplémentaires et de nouveaux contrats de location-financement, les remboursements sur la dette à long terme ont augmenté, passant de 308,1 millions de dollars en vertu des PCGR antérieurs à 357,0 millions en vertu des IFRS. En outre, conformément aux IFRS, la Société présente, dans ses activités de financement, l'émission et le remboursement de papier commercial de 920,2 millions de dollars et de 982,9 millions, respectivement, et l'émission et le remboursement des emprunts de 168,6 millions et de 212,1 millions, respectivement.

En raison des transactions de titrisation présentées conformément aux PCGR antérieurs qui ne répondent plus aux critères de décomptabilisation en vertu des IFRS, les Provisions nettes au titre des créances sur prêts de 133,8 millions de dollars selon les PCGR antérieurs sont désormais présentées au poste Perte de valeur relative aux créances sur prêts de 260,4 millions en vertu des IFRS. De plus, le profit à la vente de créances sur prêts de 21,8 millions de dollars, les Créances sur prêts titrisées de 23,9 millions et la Titrisation nette des créances sur prêts de 239,4 millions présentés selon les PCGR antérieurs ne sont plus applicables en vertu des IFRS. Les Placements dans des créances sur prêts ont varié, passant de (27,7) millions de dollars selon les PCGR antérieurs à (166,2) millions en vertu des IFRS.

La Société a également modifié le classement de certains éléments des tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie. Le poste Placement dans des créances sur prêts, classé dans les activités d'investissement aux termes des PCGR antérieurs, est maintenant présenté à titre de Créances sur prêts dans les Variations du fonds de roulement et autres. La Variation nette des dépôts, précédemment classée dans les activités de financement aux termes des PCGR antérieurs, est maintenant présentée à titre de Dépôts dans les Variations du fonds de roulement et autres.

La charge d'impôt sur le bénéfice et les charges financières nettes sont incluses dans les Activités opérationnelles, et les intérêts versés, les intérêts reçus et l'impôt sur le bénéfice payé sont inclus dans les Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles dans les tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie conformément aux IFRS.

Renseignements supplémentaires : couverture des intérêts

Les exigences de la Société en matière de charges financières pour la période de 52 semaines close le 1^{er} octobre 2011, compte tenu des intérêts annualisés sur les titres d'emprunt émis et remboursés au cours de cette période, se sont élevées à 170 millions de dollars. Les bénéfices avant intérêts sur la dette et impôt sur le bénéfice de la Société pour la période de 52 semaines close le 1^{er} octobre 2011 se sont élevés à 764,7 millions de dollars, ce qui représente 4,5 fois les exigences de la Société en matière de charges financières pour cette période.